

FACULTÉ DE PSYCHOLOGIE ET DES SCIENCES DE L'ÉDUCATION

SECTION DE PSYCHOLOGIE

**Guide de l'étudiant
Règlement d'études
Catalogue des cours**

1991-1992



UNIVERSITÉ DE GENÈVE

SE RENSEIGNER OÙ ET QUAND ?

SECRETARIAT DES ETUDIANTS (bureaux 306/307)

Réception :

Premier cycle : lundi au mercredi 8 h. 00 à 12 h. 00
Deuxième cycle: lundi au jeudi 9 h. 00 à 11 h. 30

CONSEILLERE AUX ETUDES (bureau 305)

Réception : lundi au jeudi 9 h. 30 à 11 h. 30
et sur rendez-vous

PRESIDENCE (bureau 346)

M. André Bullinger - Président

DATES A RETENIR

Début des cours	21 octobre 1991
Fin des cours	20 juin 1992
Vacances universitaires	
Noël/Nouvel An	21 décembre 91 au 11 janvier 1992
Pâques	6 avril au 25 avril 1992
Eté	13 juillet au 17 octobre 1992

Sessions d'examens	30 septembre au 19 octobre 1991
	23 mars au 4 avril 1992
	22 juin au 11 juillet 1992
	28 septembre au 17 octobre 1992

Inscriptions aux examens
de juillet 27 avril au 11 mai 1992

Immatriculations 2 mai au 31 juillet 1992

Admissions des non porteurs
de maturité ou
baccalauréat 15 novembre 91 au 15 janvier 1992

GUIDE DE L'ETUDIANT REGLEMENT D'ETUDES CATALOGUE DES COURS

1991 - 1992

TABLE DES MATIERES

I.	LISTE DU CORPS ENSEIGNANT	2
II.	GUIDE DE L'ETUDIANT	6
III.	REGLEMENT D'ETUDE	10
	Nouveau règlement	10
	Règlement du Diplôme de spécialisation en psychologie	20
	Règlement interne concernant le diplôme de spécialisation en psychologie	22
	Ancien règlement	23
	Règlement interne concernant les stages au premier cycle	30
	Règlement interne concernant les travaux pratiques et les recherches aux 1er et 2ème cycles	31
IV.	LISTE DES ENSEIGNEMENTS	32
	1. Nouveau règlement	32
	2. Ancien règlement	40
	3. Enseignements post-licence	41
V.	CATALOGUE DES COURS	
	Descriptifs des cours du 1er et 2ème cycles	43
	Descriptifs des enseignements post-licence	65
VI.	ANNEXES	67
	Modalités d'application des articles 9 et 16 de l'ancien règlement d'études	67
	Directives concernant les travaux de diplôme de spécialisation en psychologie	68

I. LISTE DU CORPS ENSEIGNANT

Président de la section : M. André BULLINGER (346), int. 7664/7665

Conseillère aux études : Mme Marie-Paule MICHELS (305)
tél. 705.7667

Secrétariat des étudiants : Mme Sylvie REICHENBACH (307),
tél. 705.7668 (2ème cycle)
Mme Carol STAHELIN (306),
tél. 705.7206 (1er cycle)

Secrétariat de la
Conseillère aux études : Mme Edith EMMANUELLI (306),
tél. 705.7206

CORPS ENSEIGNANT DEPENDANT DE LA SECTION

M. Gilbert ASSAL, PAS, int. 7657
assistante : M. Leroy

M. Léo BARBLAN, CE, (EM), int. 7750

Mme Ioanna BERTHOUD, MER, (340b), int. 7681
assistante : Ch. Favre

Mme Magali BOVET, MER, (323), int. 7641
assistante : B. Gonthier

M. Raymond BRUYER, CC sup., (Uni-Bastions 215), int. 7176

M. André BULLINGER, PO, (304), 22 Mail, int. 7627/7771
assistants : P. Grivel, R. Millan, I. de Santa Ana,
N. Schmid,

M. Willem DOISE, PO, (AII-613), 43.92.43
maître-assistant : A. Clémence
assistants : A. Clémence, D. Spini

Mme Ariane ETIENNE, PO, (A54,323), int. 7127/7118/7641
assistants : J. Georgakopoulos, B. Reverdin,
V. Séguinot, S. Sitbon

Mme Donata FABBRI-MUNARI, CC, (335), int. 7650

M. Michel FAYOL, PI, (340a), int. 7658
assistants : G. Badaf, L. Chanquoy, S. Corradini
J. Georgakopoulos

M. Michelangelo FLÜCKIGER, PT, (606B), 22 Mail,
int. 7633/7771
assistants : B. Baumberger, C. Leoni, P. Vianin

M. James GASSER, CC, (331), int. 7647

Mme Christiane GILLIERON, PAD, (332), int. 7648/57
maître-assistant : E. Reith
assistants : C. Föllmi, C. Steffen

M. Claude-Alain HAUERT, MER, (620) 22 Mail, int. 7768/71
assistant : Y. François

M. Gil HENRIQUES, CC, (CA6-503C), int. 7625

M. Michel HUPET, PI, (340a), int. 7658
assistants : G. Badaf, L. Chanquoy, S. Corradini
J. Georgakopoulos

M. Dominique JOYE, CC (CA6-502), int. 7176
assistant : M. Egloff

Mme Helga KILCHER, MER, (330), int. 7646
assistante : S. Chavaz

M. Jacques D. de LANNOY, PO, (UNI-Bastions 215) int. 7189
assistants : Ch. Favre, B. Gonthier, D. Rössli, V. Séguinot

M. Fabio LORENZI-CIOLDI, MER, (AII-621), 43.92.43
assistant : D. Spini

Mme Michèle MAQUARD, CE, SMP, 16-18 bd Saint-Georges,
27.43.74 /76

M. Benjamin MATALON, PS, (321), int. 7623

M. Christian MATHYER, CE, (UNI-Bastions 215) int. 7176

M. Jacques MONTANGERO, PAD, (334), int. 7023/7644
assistants : T. Bolliger, M. Ratcliff, J. da Silva Reis

M. Pierre MOUNOUD, PO, (322) 22 Mail, int. 7629
assistants : M. Badan, P. Zesiger

M. Gabriel MUGNY, PAD, (AII-619), 43.92.42
assistants : F. Butera, J. Maggi, M. Sanchez-Batou

M. Michel MÜHLETHALER, PAD, CMU, tél. 22.98.19

N.B. Tous les numéros internes peuvent être appelés directement en composant le préfixe 705 (ex.: 705.7206).

M. Alberto MUNARI, PO, (335), int. 7650/7657
assistants : L. Bonanomi, N. Kerchenbaum, E. Verheecke

M. Nicolas NICOLAIDIS, CC, int. 7657

M. Théophile OHLMANN, PS, (606B), 22 Mail, int. 7633

M. Meinrad PERREZ, PS, (Uni-Bastions 215)

Mme A. de RIBAUPIERRE, PAD, (329) int. 7616
assistantes : A. Cattaneo, A. Sancho, L. Thomas

M. Jacques RICHARD, PAS, IUPG, Bel-Air, 48.33.11
assistant : E. Dirkx

Mme Christiane ROBERT-TISSLOT, CC, (Uni-Bastions 215) int. 7176
assistante : F. Luethi

Mme Frieda ROSSEL, CE, (Uni-Bastions 215) int. 7176

M. Jacky SAMSON, CE, int. 7750

M. Klaus SCHERER, PO, (709), Mail 22, int. 7751
maître-assistante : U. Hess
assistants : R. Banse, M.G. Ceschi, P. Edwards, H. Siegwart

Mme Elsa SCHMID-KITSIKIS, PO, (348), int. 7737/57
assistants : C. Djaziri, S. Moeri, A. Sanzana

Mme Anne SINCLAIR, MER, (341), int. 7689
assistante : A. Garin

M. Daniel STERN, PO, (Uni-Bastions 0103), int. 7772
assistants : N. Baume, J.F. Briefer, C. Frederick-Libon
C. Gertsch

Mme Edy VENEZIANO, CC sup., (340), int. 7681

Mme Thalia VERGOPOULO, CE, (Uni-Bastions 215), int. 7176

M. Paolo VIVIANI, PO, (610), 22 Mail, int. 7764/71
assistant : G. Laissard

Mme Daphné VOELIN-LIAMBEY, CE, (334/323), int. 7644/7641
assistant : M. Sartori

M. Jacques VONECHE, PO, (Uni-Bastions 215), int. 7624
maître-assistant : (F. Vidal), E. Thommen
assistant : N. Nahid

PROFESSEURS HONORAIRES

M. Vinh BANG, Guy CELLIER, Mme Bärbel INHELDER,
Mme Hermine SINCLAIR, M. Jean-Daniel STÜCKI,
M. Henri WERMUS

PRIVAT DOCENT

M. Roland SCHAPPI

CORPS ENSEIGNANT NE DEPENDANT PAS DE LA SECTION

M. François LADAME, CC, 16-18, Bd Saint-Georges
M. D.-C. SAMITCA, CC, 16-18, Bd Saint-Georges
M. Patrick MENDELSON, PS, (Uni-Bastions 017) int. 7485
assistant : B. Borcis

REMARQUE

L'enregistrement du corps enseignant pour le programme étant terminé fin mai, certains membres du corps enseignant figurent ou ne figurent pas dans le programme des cours sous réserve d'une décision du Conseil d'Etat à leur endroit ou à l'endroit d'une modification de leur statut.

II. GUIDE DE L'ETUDIANT

1. RENSEIGNEMENTS GENERAUX

Présidence

M. André Bullinger, président (bureau 346, int. 7664/7665).

Conseillère aux études

Mme Marie-Paule Michiels (bureau 305). Reçoit du lundi au jeudi de 9 h. 30 à 11 h. 30 et sur rendez-vous.

Secrétariat des étudiants

Mme Sylvie Reichenbach et Mme Carol Staehelin. Heures de réception : du lundi au mercredi de 8h. à 12h. pour le premier cycle (bureau 306) et du lundi au jeudi de 9h. à 11h.30 pour le deuxième cycle (bureau 307).

ADEPSY (association des étudiants en psychologie)

Permanence : date et lieu seront affichés au début du semestre.

Boîte aux lettres : 3ème étage, UNI-Dufour.

Horaire de réception des professeurs de la section

Date et lieu seront affichés au début du semestre.

Horaire des cours

Est affiché avant le début de l'année universitaire dans le hall du 3ème étage.

Inscription aux séminaires, travaux pratiques, recherches

Lire les instructions affichées au 3ème étage. Ces inscriptions ne sont pas prises au secrétariat des étudiants, mais auprès des enseignants (pour les séminaires) et de la Conseillère aux études (pour les TP et recherches).

Applications professionnelles de la psychologie

Une série de colloques sur les débouchés professionnels des psychologues est prévue durant l'année 1991-92, en collaboration avec l' Association genevoise des psychologues et des psychologues-psychothérapeutes. Se renseigner auprès de la Conseillère aux études.

Etudiants non francophones

L'Ecole de langue et civilisation française propose des "cours libres" aux étudiants qui souhaitent améliorer leur connaissance du français à raison de quelques heures par semaine.

Se renseigner au secrétariat de l'Ecole, Uni-Bastion, salle B004.

Bourses

Se renseigner auprès du Service social, rue de Candolle 4.

Prix attribués par la Section de psychologie

Se renseigner auprès de l'administratrice ou de la Conseillère aux études de la section (bureau 305).

Allocations d'études

Service des allocations d'études, 6, rue Adrien-Lachenal.

Office d'orientation universitaire

6, rue Prévost-Martin.

Centre psycho-social

16-18, boulevard Saint-Georges.

Logement

Le nouvel étudiant peut faire appel aux services du Bureau du logement de l'Université, 2, rue Hugo-de-Senger.

D'autres détails concernant les taxes universitaires, les conditions et formalités d'immatriculation à l'Université de Genève, ainsi que les formalités concernant les étudiants étrangers et tous autres renseignements pratiques (par exemple Bureau de placement, assurance maladie, conseils juridiques, sports et loisirs, etc.) sont précisés dans le programme des cours de l'Université (délivré par l'huissier).

2. POUR LES NOUVEAUX ETUDIANTS

Conditions et formalités d'immatriculation

La demande d'immatriculation doit être adressée au Secrétariat central de l'Université de Genève, 24, rue Général-Dufour, 1211 GENEVE 4.

Ce secrétariat est ouvert le lundi, de 16 h. à 18 h. (prolongation jusqu'à 18 h. 45 pendant les semaines de cours) et du mardi au vendredi, de 9 h. 30 à 11 h. 30.

Les demandes doivent être présentées par écrit du 1er mai au 15 juillet.

Les nouveaux étudiants ne sont admis que pour la rentrée universitaire d'octobre.

Diplômes exigés

Maturité, baccalauréat ou titre jugé équivalent par l'Université. Les porteurs de certaines maturités étrangères sont soumis à un examen complémentaire demandé par l'Université.

L'enseignement est donné en français. L'Université peut demander aux étudiants de langue étrangère de subir un examen de français.

Equivalences

Les demandes doivent être adressées au Secrétariat central de l'Université avec photocopies des diplômes obtenus par le candidat, une liste détaillée des cours suivis (avec nombre de semestres et d'heures hebdomadaires et un bref résumé du contenu de chaque cours) et une liste des examens subis (avec notes et/ou mentions obtenues).

Admission des candidats non titulaires d'une maturité

Peuvent être admis les candidats qui remplissent les conditions suivantes :

- a) être de nationalité suisse ou être porteur d'un permis de séjour depuis 5 ans au moins ou d'un permis d'établissement; sauf pour les citoyens genevois, être de plus domicilié depuis une année au moins dans les cantons de Genève, Tessin, Valais francophone ou Jura;
- b) être âgé de 25 ans révolus au début de ses études;
- c) avoir, en principe, exercé une activité professionnelle pendant au moins 3 ans;
- d) faire preuve des aptitudes nécessaires selon les modalités fixées dans le règlement interne tenant compte des exigences spécifiques à chaque faculté ou école.

Les demandes doivent être déposées au Secrétariat central du 15 novembre au 15 janvier pour la rentrée d'octobre de l'année suivante.

Taxes universitaires : environ 550 francs suisses par semestre.

Formation en logopédie

Ce cours s'adresse à des étudiants ayant obtenu une demi-licence en psychologie et ayant réussi un examen d'aptitude à la logopédie. Le cours prépare à un diplôme de logopédie décerné par l'Université de Genève, après la réussite aux examens du cours, de la licence en psychologie et d'un stage d'une année. La durée des études est de 6 semestres.

Renseignements : Service médico-pédagogique, Mme M. Maquard, 16-18, boulevard Saint-Georges, 1205 Genève.

Formation en psychomotricité

Cette formation prépare à une pratique professionnelle qui s'exerce aussi bien auprès de jeunes enfants (éducation psychomotrice) qu'auprès d'enfants ou d'adolescents ayant des troubles de développement et de la personnalité (thérapie psychomotrice). La durée des études est de trois ans à plein temps.

Les conditions et formalités d'inscription seront précisées ultérieurement.

NOTE

La section ne forme pas de psychanalystes ni de psychothérapeutes.

III. REGLEMENT D'ETUDES

III.1. Nouveau Règlement

**Entré en vigueur en octobre 1990;
édicté par le Conseil d'Etat le 16 mai 1990**

CONDITIONS D'ADMISSION

Article 1

1. Pour être admis à la section de psychologie, les candidats doivent satisfaire aux conditions générales d'immatriculation requises par l'Université.
2. Les nouveaux étudiants ne sont admis que pour la rentrée universitaire d'octobre.
3. Après immatriculation, des équivalences relatives à une formation antérieure peuvent être octroyées par le Doyen de la Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation, suite au préavis de la commission d'équivalences désignée par le collège des professeurs de la section.
4. La section de psychologie peut admettre des étudiants lors d'un changement de faculté.
L'admission est conditionnelle lorsque :
 - ils ont été éliminés d'une autre faculté ou de la section des sciences de l'éducation;
 - ils ont changé plus d'une fois de faculté.

GRADES ET DIPLOMES

Article 2

La section de psychologie de la F.P.S.E. prépare à :

- une licence en psychologie;
- un diplôme de spécialisation en psychologie;
- un doctorat en psychologie.

REGLEMENT DE LA LICENCE EN PSYCHOLOGIE

Article 3

La licence en psychologie est décernée par l'Université de Genève en conformité avec la convention passée entre les universités de Genève, Lausanne, Neuchâtel et Fribourg en vue de la coordination des études de psychologie en Suisse romande.

Dans le cadre de cette convention, les titulaires d'une demi-licence en psychologie décernée par l'une des quatre universités peuvent entreprendre directement le 2e cycle de psychologie.

DUREE DES ETUDES DE LICENCE

Article 4

1. La durée des études pour l'obtention de la licence est de 8 semestres au minimum et de 12 semestres au maximum. La durée des études, pour chaque cycle, est de 4 semestres au minimum et de 6 semestres au maximum. Tout dépassement du délai maximum, à chaque cycle, entraîne l'élimination de l'étudiant de la section.
2. Dans des situations exceptionnelles, une prolongation du délai peut être accordée par le Doyen de la Faculté.
3. Le Doyen de la Faculté peut exceptionnellement accorder une dérogation à la durée minimum. Celle-ci ne pourra toutefois pas être inférieure à 3 semestres au deuxième cycle.
4. Sur demande motivée adressée au Doyen de la Faculté, la section peut accorder un congé pour une période de un ou deux semestres.

STRUCTURE DES ETUDES DE LICENCE

Article 5

1. Les études de licence sont organisées en deux cycles portant chacun sur 4 semestres d'enseignement.
2. Le premier cycle est divisé en une année propédeutique (sanctionnée par la propédeutique) et une deuxième année (sanctionnée par la demi-licence). Les deux années du deuxième cycle sont sanctionnées par la licence.

3. Les enseignements du premier cycle, donnant lieu à évaluation comprennent des unités de valeur (uv), des travaux pratiques (TP), des stages et des recherches. Ceux du deuxième cycle, donnant lieu à évaluation, comprennent des certificats, des uv, des TP et des recherches.
4. Une uv comprend, par année, l'équivalent de 2 heures hebdomadaires d'enseignement.
5. Un certificat est composé de 3 cours (6 heures hebdomadaires d'enseignement par année) assurés par plus d'un enseignant; 2 cours au moins sont donnés par un enseignant de la section de psychologie; un enseignement sous forme de travaux pratiques y est nécessairement rattaché.
Chaque certificat donne lieu à un descriptif, dans le catalogue des cours, justifiant du regroupement des cours et des rôle et objectifs des T.P.
Les enseignements d'un même certificat, de même que le T.P. correspondant, sont suivis et donnent lieu à évaluation durant la même année académique.
6. Les TP comprennent 3 heures hebdomadaires d'enseignement et, au deuxième cycle, sont nécessairement suivis dans le cadre d'un certificat.
7. Le stage du premier cycle équivaut à un mois de travail à temps plein dans une institution reconnue (cf. article 9).
8. Les recherches correspondent à l'équivalent de 3 heures hebdomadaires d'expérimentation, sur 2 semestres pour la recherche du premier cycle et sur 3 semestres pour celle du deuxième cycle.
Une liste des domaines dans lesquels peuvent s'effectuer les recherches est mise à disposition des étudiants dès le début de l'année académique.
9. La répartition des étudiants dans les TP et les recherches est assurée par la Présidence de la section en fonction des places disponibles et des moyens d'encadrement à disposition.
10. La liste des enseignements, leur répartition dans les groupes, certificats et domaines ainsi que les modalités de leur évaluation sont entérinées, chaque année, avant le début de l'année académique, par le Conseil de Faculté, sur proposition du Collège des professeurs et préavis du Conseil de section, qui a également pour tâche de s'assurer que la liste des cours offerts chaque année corresponde aux exigences de la Coordination romande.

Article 6

Sur préavis de la commission d'équivalence, la Présidence de la section de psychologie peut autoriser des étudiants inscrits en section de psychologie à suivre un programme de cours de psychologie dans une autre université, suisse ou étrangère.

Ce programme remplace, en tout ou en partie, une année d'études dans la section de psychologie.

Article 7 : Année Propédeutique

1. Le programme de l'année propédeutique comporte 11 uv qui se répartissent comme suit :
 - 3 uv dans chacun des groupes suivants :
 - Groupe A. Psychologie I
 - Groupe B. Psychologie du développement I
 - Groupe C. Instruments et méthodes I
 - 2 uv à choix
2. Chacun des groupes comprend au moins 4 cours. Dans le groupe C, l'étudiant doit nécessairement s'inscrire à au moins un cours portant sur les méthodes quantitatives et qualitatives d'analyse de données.
3. Les uv à choix sont à prendre dans la liste des enseignements de la section de psychologie proposés pour la première année, y compris les enseignements des groupes A, B et C non choisis par l'étudiant.
4. Une des uv à choix peut être prise en dehors de la section, dans les enseignements du premier cycle de la section des sciences de l'éducation ou dans une liste d'enseignements d'autres facultés de l'Université de Genève.
Cette liste, établie d'année en année, garantit l'accord de la Présidence de la section de psychologie et du professeur concerné.
D'autres cours peuvent être choisis en dehors de cette liste, avec l'accord de la Présidence et du professeur concerné.

Article 8 : Deuxième année

1. Le programme de la deuxième année du premier cycle comporte :
 - 9 uv d'enseignement se répartissant comme suit :
 - 3 uv du groupe A : Psychologie II
 - 3 uv du groupe B : Psychologie du développement II
 - 3 uv du groupe C : Instruments et méthodes II
 - 2 uv à choix (pouvant être, chacune, remplacée par un stage et/ou une recherche).
 - 1 uv de travaux pratiques.
2. Chacun des groupes comprend au moins 4 cours. Dans le groupe C, l'étudiant doit nécessairement s'inscrire à au moins un cours portant sur les méthodes quantitatives et qualitatives d'analyse de données.
3. Les uv à choix peuvent être prises parmi les enseignements de la section de psychologie proposés pour la deuxième année, y compris les enseignements des groupes A, B et C non choisis par l'étudiant.
Une des uv peut être choisie en dehors de la section, dans les cours de premier cycle de la section des sciences de l'éducation ou dans une liste d'enseignements d'autres facultés de l'Université de Genève. Cette liste, établie d'année en année, garantit

l'accord de la Présidence de la section de psychologie et du professeur concerné. D'autres cours peuvent être choisis en dehors de cette liste, avec l'accord de la Présidence et du professeur concerné.

4. L'uv de travaux pratiques est à choisir dans la liste des TP du premier cycle proposés par la section.

Article 9 : Stages du premier cycle

1. Le Conseil de section de psychologie nomme une commission "stages", permanente et paritaire, qui a pour but d'évaluer les projets de stage, les admettre ou les refuser en fonction de leur durée et de leur lieu.
2. L'étudiant qui se propose de faire un stage doit :
 - choisir une place de stage;
 - proposer un professeur de la section sous la responsabilité duquel il effectuera son stage;
 - soumettre son projet à la commission "stages".
3. Un stage est validé comme une uv si les trois conditions suivantes sont remplies :
 - la commission a accepté le projet;
 - l'étudiant fournit une attestation selon laquelle le stage effectué équivaut bien à un mois de travail à temps plein;
 - le rapport de stage élaboré par l'étudiant est accepté (note d'au moins 4) par le professeur responsable.

Article 10 : Deuxième cycle

1. Les certificats sont groupés en 3 domaines :
 - A. Psychologie du développement
 - B. Psychologie expérimentale et sociale
 - C. Psychologie clinique et appliquée
2. Le programme du deuxième cycle comporte :
 - 1 certificat par domaine, soit 3 certificats (donc 9 enseignements);
 - 7 uv à choix;
 - 1 TP (à prendre nécessairement dans le cadre d'un certificat);
 - 1 recherche.
3. Chaque domaine comporte au moins 2 certificats accompagnés de leurs TP respectifs.
4. Les 7 uv à choix peuvent être prises :
 - parmi les enseignements faisant partie des certificats qui n'ont pas été choisis par l'étudiant;
 - dans une liste d'enseignements hors certificats établie par la section de psychologie;
 - 4 de ces uv peuvent être remplacées par un certificat (y inclus le TP qui y est attaché);

2 d'entre elles peuvent être choisies dans des cours de 1er cycle de la section de psychologie n'ayant pas donné lieu à évaluation dans le cursus du premier cycle; 3 d'entre elles peuvent être choisies en dehors de la section, soit parmi les enseignements du 2e cycle de la section des Sciences de l'éducation, soit dans les autres facultés de l'Université de Genève, soit encore dans le programme de psychologie d'une université suisse ou étrangère, sous réserve de l'approbation de l'université d'accueil et de la Présidence.

Article 11 : Recherches de premier et deuxième cycles

1. Les recherches de premier et deuxième cycles peuvent être dirigées par un membre du corps professoral ou un maître d'enseignement et de recherche de la section de psychologie.
2. Une recherche fait l'objet d'un accord écrit entre l'étudiant et l'enseignant responsable. Cet accord fixe, dès le début de la recherche :
 - un horaire de travail;
 - les objectifs théoriques;
 - la nature du rapport final et de l'évaluation.
3. Le rapport de recherche doit être remis à l'enseignant au plus tard 4 semaines avant le début de la session d'examen pendant laquelle l'étudiant le fait valider.

DELAIS D'INSCRIPTION

Article 12

1. L'étudiant doit s'inscrire aux examens au moins 5 semaines avant le début de la session, pendant la période indiquée par le secrétariat des étudiants.
2. Le délai d'inscription aux TP et aux recherches est fixé à 3 semaines après le début des cours.

CONTROLE DES CONNAISSANCES

1. Modalités générales

Article 13

1. Les sessions d'examens ont lieu aux mois de juillet, d'octobre et de mars.
2. Les évaluations peuvent se répartir entre les sessions de juillet et d'octobre; la session de mars est une session de rattrapage.
3. Les examens sanctionnant la propédeutique, la demi-licence et la licence doivent être présentés dans l'ordre. Les étudiants ne peuvent se présenter aux examens d'un niveau avant d'avoir réussi ceux du niveau précédent.
4. L'évaluation des enseignements se traduit par une note allant de 0 à 6, la note suffisante étant de 4. Ces notes sont attribuées à la suite d'examens individuels, écrits ou oraux et/ou sur la base de travaux prévus par le plan d'études.
Les rapports de stage et de recherche doivent être déposés auprès des Secrétariats des étudiants pour consultation.
5. L'étudiant qui ne se présente pas à une session pour laquelle il est inscrit ou qui interrompt ses examens pour une raison de force majeure doit en informer immédiatement et par écrit le Doyen de la Faculté qui apprécie les motifs invoqués.
Si les motifs sont reconnus valables, les examens déjà présentés restent acquis et les examens non subis doivent obligatoirement être présentés à la session suivante.
Si les motifs invoqués ne sont pas reconnus valables ou si le candidat ne fournit aucun motif à l'appui de son absence, le candidat est considéré comme ayant échoué.
6. L'étudiant qui ne se présente pas à un examen pour lequel il était inscrit est considéré comme ayant échoué à cet examen (note 0).
7. Un groupe ou certificat est acquis si la moyenne des notes le composant est d'au moins 4.
En cas d'échec à la moyenne, les notes de 4 et plus restent acquises. Cependant, l'étudiant peut présenter à nouveau un examen réussi. La nouvelle note remplace alors la précédente.
Toutefois, il n'est pas possible de se présenter plus de trois fois à l'évaluation d'un même enseignement.
8. Les examens échoués à la session de juillet font l'objet d'une réinscription automatique pour la session d'octobre uniquement dans le cas où toutes les branches du groupe ont donné lieu à un examen et où la moyenne est insuffisante.

- Pour tout autre examen que l'étudiant veut présenter à nouveau, la réinscription au secrétariat des étudiants est obligatoire, quelle que soit la note obtenue.
9. Les enseignements suivis et évalués dans un groupe ou un certificat donné ne peuvent pas être reportés dans un autre groupe ou certificat, quelles que soient les modifications intervenues entretemps dans la répartition des cours dans les groupes ou certificats.
 10. Les examens sont soumis à l'appréciation de jurys formés de 2 membres. Un des membres du jury doit faire partie du corps professoral ou être maître d'enseignement et de recherche, l'autre membre devant être porteur d'un grade universitaire.

Article 14

1. Le résultat des examens de la propédeutique, demi-licence et licence est consigné dans un rapport signé par les membres du jury.
Les matières qui ont donné lieu à une évaluation figurent dans les procès-verbaux d'examen.
 2. Le Collège des professeurs entérine les résultats des évaluations et les promotions.
 3. La liste des examens réussis est affichée à la Faculté, à la fin de chaque session d'examens. Ultérieurement, le candidat reçoit une copie du rapport de l'évaluation signée par la Présidence de la section.
2. Contrôle des connaissances à la fin de la première année et obtention du certificat propédeutique

Article 15

1. Tout étudiant qui ne subit pas d'évaluation à la fin de sa première année d'études est éliminé de la section de psychologie.
2. Les 11 évaluations de la propédeutique doivent se répartir entre les sessions de juillet et d'octobre.
3. Sous peine d'élimination de la section, la propédeutique doit être obtenue au plus tard 3 semestres après le début des études.
4. La propédeutique est réussie lorsque l'étudiant a acquis une moyenne d'au moins 4 pour les trois uv choisies dans chacun des groupes A, B et C ainsi qu'une moyenne d'au moins 4 pour les deux uv à choix.

5. L'étudiant n'ayant pas obtenu la propédeutique à la session d'octobre est admis conditionnellement en 2e année.

3. Contrôle des connaissances à la fin de la deuxième année et obtention de la demi-licence

Article 16

1. La demi-licence est obtenue lorsque l'étudiant a acquis:
 - une moyenne d'au moins 4 pour les 3 uv choisies dans chacun des groupes A, B et C;
 - une moyenne d'au moins 4 pour les 2 uv à choix;
 - une note d'au moins 4 aux TP.
2. Sous peine d'élimination de la section, la demi-licence doit être obtenue au plus tard 6 semestres après le début des études.
3. L'étudiant n'ayant pas obtenu la demi-licence à la session d'octobre est admis conditionnellement au deuxième cycle, sauf pour les TP et la recherche.

4. Contrôle des connaissances au deuxième cycle et obtention de la licence

Article 17

1. Les évaluations portant sur les enseignements du 2e cycle peuvent se répartir sur plusieurs sessions mais doivent être réussies au plus tard 6 semestres après l'entrée au deuxième cycle de psychologie sous peine d'élimination de la section.
2. Les enseignements d'un même certificat, y compris le T.P. associé, doivent être suivis et donner lieu à évaluation lors de la même année académique.
3. La licence est obtenue lorsque l'étudiant a acquis :
 - une moyenne d'au moins 4 pour chacun des certificats;
 - une moyenne d'au moins 4 pour les 7 uv à choix. Pour être acquis, ce groupe ne doit pas comporter plus d'une note égale ou inférieure à 2,5.
 - une note d'au moins 4 pour le TP;
 - une note d'au moins 4 à la recherche.

4. Il n'est pas possible de se présenter plus de trois fois à l'évaluation d'un même certificat. En cas d'échec définitif à un certificat, il est possible de choisir un autre certificat à l'intérieur du même domaine.
5. En cas d'échec définitif à la moyenne d'un certificat, les uv le composant dont les notes sont égales ou supérieures à 4 peuvent être comptabilisées dans le groupe des uv à choix.

Article 18

1. En cas d'opposition et de recours, le RIOR est applicable. Il peut être consulté auprès de la Conseillère aux études ou l'Administratrice.
2. Les demandes de dérogation, notamment relatives aux délais d'études et à la répartition des examens, doivent être adressées au Doyen de la Faculté.

DISPOSITIONS TRANSITOIRES

Article 19

1. Le présent règlement entrera en vigueur en octobre 1990 pour le premier et le deuxième cycle simultanément et s'appliquera à tous les étudiants entrant au premier ou au deuxième cycle dès octobre 1990, y compris ceux bénéficiant d'équivalences, ou d'un congé durant l'année précédente.
2. Les étudiants inscrits à la section de psychologie en 1989/1990 finissent, sauf demande contraire de leur part, le cycle dans lequel ils étaient inscrits selon les modalités prévues par le règlement d'octobre 1983. Cependant, le présent règlement s'appliquera à tous les étudiants dès octobre 1992.

REGLEMENT DU
DIPLOME DE SPECIALISATION EN PSYCHOLOGIE

Article 20

1. La Section de psychologie de la FPSE prépare à l'obtention d'un diplôme de spécialisation en psychologie.
2. Pour être admis à s'inscrire au diplôme de spécialisation en psychologie, l'étudiant doit satisfaire aux conditions générales requises par l'Université pour l'immatriculation (art. 1) et être en possession d'une licence en psychologie décernée par l'Université de Genève ou d'un titre jugé équivalent.
3. Le diplôme de spécialisation en psychologie est décerné dans le cadre de la Convention d'accord entre les universités de Genève, Lausanne, Neuchâtel et Fribourg en vue de la coordination des études en Suisse romande.

Article 21

Les conditions d'obtention du diplôme de spécialisation sont les suivantes :

- la réalisation d'une recherche empirique et expérimentale équivalant à 2 semestres d'études;
- l'inscription à trois unités de valeur de spécialisation, dont une définie en accord avec l'enseignant responsable de la recherche.

Sous peine d'élimination de la Section, le diplôme doit être obtenu dans un délai maximum de 4 semestres après l'inscription au diplôme de spécialisation en psychologie.

Article 22

1. Le diplôme de spécialisation est décerné quand l'étudiant a réussi les évaluations relatives :
 - à la présentation d'un mémoire portant sur la recherche accomplie.
 - à deux uv de spécialisation, l'étudiant étant dispensé de l'évaluation d'une troisième uv, définie en commun accord avec le responsable de l'uv et le responsable de la recherche lorsqu'il ne s'agit pas du même enseignant.
- 2.1. Le mémoire de recherche doit être rédigé individuellement. Il fait l'objet d'une soutenance individuelle; le mémoire et la soutenance font l'objet d'une évaluation donnant chacun lieu à une note. Les épreuves relatives au mémoire sont réussies quand l'étudiant obtient au moins la moyenne de 4. Un troisième échec est définitif.

2.2. L'évaluation de chacune des deux uv se fait par un examen individuel écrit ou oral. L'évaluation est réussie si la note obtenue pour chacune des deux uv est d'au moins 4.

2.3. Le troisième échec au diplôme est définitif et entraîne l'élimination de l'étudiant de la Section.

**REGLEMENT INTERNE CONCERNANT
LE DIPLOME DE SPECIALISATION EN PSYCHOLOGIE**

Article 1

1. La Section de psychologie de la FPSE nomme une commission "recherches diplôme de spécialisation".
2. Cette commission a les fonctions suivantes :
 - établir une liste des sujets de recherches de diplôme proposés par le corps enseignant de la Section à l'exclusion des assistants et des chargés d'enseignement;
 - s'assurer que le nombre de propositions soit suffisant;
 - mettre la liste des sujets de recherches de diplômes à la disposition des étudiants dès le début de l'année académique.

Article 2

1. Le délai d'inscription à la recherche de diplôme et aux unités de valeur est fixé à un mois après le début de l'année universitaire.
2. Lorsque l'enseignant sous la responsabilité duquel l'étudiant effectue son travail de recherche n'assure pas une UV de spécialisation, il détermine le séminaire qui ne fera pas l'objet d'une évaluation, en accord avec l'étudiant et l'enseignant assurant le séminaire.

Article 3

L'enseignant sous l'autorité duquel un étudiant effectue une recherche :

- aide l'étudiant à réaliser son travail;
- évalue le mémoire de recherche élaboré par l'étudiant en collaboration avec deux membres du corps enseignant de la Faculté (à l'exclusion des assistants) ou titulaires d'un doctorat de la Section de psychologie.

Article 4

Chaque année, le collège des professeurs désigne en son sein les responsables des séminaires de spécialisation.

Article 5

Les responsables des séminaires de spécialisation établissent en début d'année académique la liste des travaux à accomplir par l'étudiant.

III.2. Ancien Règlement

**Entré en vigueur en octobre 1983;
édicté par le Conseil d'Etat le 20 juillet 1983**

CONDITIONS D'ADMISSION

Article 1

1. Pour être admis à la Section de psychologie, les candidats doivent satisfaire aux conditions générales d'immatriculation requises par l'Université.
2. Les nouveaux étudiants ne sont admis que pour la rentrée universitaire d'octobre.
3. Après immatriculation, des équivalences relatives à une formation antérieure peuvent être octroyées par le Doyen de la Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation, suite à un préavis de la Commission d'équivalences désignée par le Collège des professeurs de la Section.

GRADES ET DIPLOMES

Article 2

La Section de psychologie de la FPSE prépare à :

- une licence en psychologie
- un diplôme de spécialisation en psychologie
- un doctorat en psychologie.

Article 3

1. La licence en psychologie est décernée par l'Université de Genève dans le cadre de la Convention d'accord passée entre les universités de Genève, Lausanne, Neuchâtel et Fribourg en vue de la coordination des études de psychologie en Suisse romande.
2. Les matières qui ont donné lieu à une évaluation figurent dans les procès-verbaux d'examen.

DUREE DES ETUDES

Article 4

1. La durée des études est de 8 semestres (12 semestres au maximum) pour l'obtention de la licence.
2. Dans des cas exceptionnels, une prolongation du délai peut être accordée par le Doyen de la Faculté.
3. Dans des cas exceptionnels, le Doyen peut accorder une dérogation à la durée minimum. Celle-ci ne pourra toutefois pas être inférieure à 6 semestres.
4. La durée des études conduisant au diplôme de spécialisation en psychologie est d'un an minimum, de deux ans au maximum

STRUCTURE DES ETUDES DE LICENCE

Article 5

1. Les études de licence sont organisées en deux cycles portant chacun sur 4 semestres d'enseignement.
2. Le premier cycle est divisé en une année propédeutique (sanctionnée par un examen propédeutique) et une deuxième année (sanctionnée par la demi-licence). Les deux années du deuxième cycle forment une totalité (sanctionnée par la licence).
3. Les enseignements du premier cycle sont organisés en unités de valeur (ci-dessous uv), ceux du deuxième cycle sont organisés selon un système mixte de certificats et d'uv.
4. Une uv comprend, par année, 2 heures hebdomadaires d'enseignement.
5. Un certificat comprend, par année, 6 heures hebdomadaires d'enseignement, assurées par plus d'un enseignant.

Article 6

1. L'enseignement de l'année propédeutique porte sur 11 uv qui se répartissent comme suit :

1.1.

Groupe A: 3 uv à choisir parmi les enseignements de

- a) psychologie de l'enfant et de l'adolescent
- b) développement de l'intelligence
- c) psychologie du langage
- d) psychologie de la sensorimotricité.

Groupe B: 3 uv à choisir parmi les enseignements de

- a) psychologie générale
- b) psychologie expérimentale
- c) psychologie sociale
- d) psychologie de la socio-affectivité.

Groupe C: 3 uv à choisir parmi les enseignements de

- a) physiologie du système nerveux
- b) mathématique
- c) logique
- d) statistique I*

*L'enseignement en statistique doit obligatoirement faire partie des trois enseignements choisis dans ce groupe.

1.2

2 uv à choisir dans la liste des enseignements de la Section de psychologie proposés pour le premier cycle, y compris les enseignements des groupes A, B et C non choisis par l'étudiant.

Article 7

1. L'enseignement de la seconde année du premier cycle porte sur 10 uv d'enseignement (ou 9 uv et un stage ou recherche) et 1 uv de T.P. Les 10 uv d'enseignement se répartissent comme suit :

1.1.

Groupe A: 3 uv à choisir parmi les enseignements de

- a) développement de la personnalité
- b) psychopédagogie génétique
- c) épistémologie génétique
- d) psychologie génétique

Groupe B: 3 uv à choisir parmi les enseignements de

- a) développement mental et ses troubles
- b) méthodologie en psychologie
- c) psychologie différentielle
- d) psychopathologie

Groupe C: 3 uv à choisir parmi les enseignements de

- a) éthologie
- b) bases neuro-biologiques des comportements
- c) introduction à la psychologie de l'éducation
- d) cours à choix en Sciences de l'éducation

1.2.

1 uv libre (pouvant être choisie en Section des Sciences de l'éducation ou hors FPSE); cette dernière uv peut consister en une recherche ou un stage.

1.3.

L'uv de TP est à choisir dans la liste des TP proposés par la Section au premier cycle. Cette liste comprend au moins: psychologie génétique, psychologie sociale, méthodologie, psychologie expérimentale.

Article 8

1. L'étudiant n'est admis en deuxième cycle que s'il a acquis la demi-licence, sous réserve de ce qui est déterminé à l'article 15.
2. Dans le cadre de la Convention de coordination romande des études en psychologie, les titulaires de la demi-licence de psychologie décernée par l'une des quatre universités mentionnées à l'article 3 peuvent entreprendre directement le deuxième cycle de psychologie dans chacune de ces universités.

Article 9

1. Les enseignements du deuxième cycle portent sur :
 - 1) 4 certificats (chacun pouvant être remplacé par 3 uv);
 - 2) 4 uv libres (pouvant être remplacées par 1 certificat et 1 uv libre);
 - 3) une recherche (à choix);
 - 4) un TP (à choix).
2. Ces enseignements de deuxième cycle sont groupés en 4 domaines:
 - A. Psychologie et épistémologie génétiques
 - B. Psychologie générale, développementale et sociale
 - C. Psychobiologie expérimentale et appliquée
 - D. Psychologie génétique et appliquée.
3. Dans chaque domaine, plusieurs certificats correspondant à 6 heures hebdomadaires d'enseignement sont offerts: l'étudiant choisit 1 certificat (ou 3 uv) dans chacun des domaines. Les 4 uv libres peuvent être choisies parmi :
 - a) les enseignements faisant partie des certificats qui n'ont pas été choisis par l'étudiant;

- b) les enseignements figurant sur une liste, établie par la Section et comportant des enseignements offerts en deuxième cycle des études en psychologie ou en sciences de l'éducation;
- c) Les enseignements figurant sur une liste, établie par la Section de psychologie et comportant des enseignements offerts par d'autres subdivisions de l'Université.

CONTROLE DES CONNAISSANCES

1. Modalités générales

Article 10

1. L'évaluation des enseignements donnant lieu à une uv suivie par l'étudiant se fait par un examen individuel écrit ou oral et se traduit par une note (maximum 6).
2. Il n'est pas possible de se présenter plus de trois fois à l'évaluation d'une même uv.
3. Les modalités d'évaluation concernant les stages, les travaux pratiques et les recherches sont communiquées aux étudiants au début de chaque année académique.

Article 11

1. Un certificat est acquis si la moyenne des notes obtenues pour les enseignements le composant est d'au moins 4.
2. En cas d'échec au certificat, les notes pour les enseignements le composant peuvent être conservées si elles sont d'au moins 4.
3. Il n'est pas possible de se présenter plus de trois fois à l'évaluation d'un même certificat.

Article 12

1. Le résultat des examens propédeutique, demi-licence et licence est consigné dans un rapport signé par les membres du jury.
2. Le Collège des professeurs statue sur les résultats des évaluations et sur les promotions.
3. Les résultats sont affichés à la Faculté; ultérieurement le candidat reçoit une copie du rapport de l'évaluation signée par le Président de la section.

Article 13

En cas d'opposition et de recours le RIOR est applicable.

2. Contrôle des connaissances à la fin de la première année et obtention de l'examen propédeutique

Article 14

1. Les évaluations de l'examen propédeutique peuvent se répartir entre les sessions de juillet et d'octobre.
2. L'étudiant doit s'inscrire aux examens au moins 5 semaines avant le début de la session, pendant la période indiquée par le Secrétariat des étudiants.
3. L'examen propédeutique est réussi lorsque l'étudiant a acquis pour les 3 uv choisies dans chacun des groupes A, B et C une moyenne d'au moins 4, ainsi qu'une moyenne d'au moins 4 pour les deux uv libres.
4. En cas d'échec, l'étudiant peut ne pas se représenter aux uv pour lesquelles il a obtenu une note d'au moins 4.
5. L'étudiant n'est admis à suivre les enseignements de la deuxième année qu'après avoir réussi l'examen propédeutique, à l'exception du cas précisé sous 6.
6. Le candidat qui n'a pas obtenu la propédeutique, mais qui a obtenu trois moyennes d'au moins 4, et une quatrième d'au moins 3, est autorisé à s'inscrire provisoirement en deuxième année. Son semestre sera seulement validé s'il satisfait aux conditions de la propédeutique à la session d'examens du mois de mars.
7. Un troisième échec à l'examen propédeutique est définitif et entraîne l'élimination de l'étudiant de la Section.

3. Contrôle des connaissances à la fin de la deuxième année et obtention de la demi-licence

Article 15

1. Les évaluations de l'examen de la demi-licence peuvent se répartir sur les sessions de juillet et octobre.
2. L'étudiant doit s'inscrire aux examens au moins 5 semaines avant le début de la session pendant la période indiquée par le Secrétariat des étudiants.
3. La demi-licence est obtenue lorsque l'étudiant a acquis :
 - a) pour les 3 uv choisies dans chacun des groupes A, B, et C une moyenne d'au moins 4;
 - b) une note d'au moins 4 pour les TP;
 - c) une note d'au moins 4 pour l'uv libre ou obtenu une note d'au moins 4 pour le rapport de stage ou de recherche.

4. En cas d'échec, l'étudiant peut ne pas se représenter aux uv pour lesquelles il a obtenu une note d'au moins 4.
5. L'étudiant n'est admis à suivre les enseignements du deuxième cycle qu'après avoir réussi la demi-licence, à l'exception du cas précisé sous 6.
6. L'étudiant qui a obtenu pour les uv de chacun des groupes A, B et C une note moyenne d'au moins 4 et une note d'au moins 4 pour les TP est autorisé à s'inscrire provisoirement en deuxième cycle. S'il satisfait aux conditions de la demi-licence à la session de mars, son semestre sera validé.
7. Un troisième échec à la demi-licence est définitif et entraîne l'élimination de l'étudiant de la Section.
8. Sous peine d'élimination de la Section, la demi-licence doit être obtenue au plus tard 6 semestres après le début des études, sauf dérogation spéciale accordée par le Doyen.

4. Contrôle des connaissances au deuxième cycle et obtention de la licence

Article 16

1. Les évaluations portant sur les enseignements du deuxième cycle peuvent se répartir entre plusieurs sessions d'examens, mais doivent être complétées et réussies, au plus tard, 12 semestres après le début des études en psychologie sous peine d'élimination de la Section.
2. La licence est obtenue lorsque l'étudiant a acquis :
 - a) une note moyenne d'au moins 4 pour le certificat choisi dans chacun des 4 domaines d'enseignement de la licence ou une note moyenne d'au moins 4 pour les 3 uv choisies dans ces mêmes domaines en lieu et place d'un certificat ;
 - b) une note moyenne d'au moins 4 pour les 4 uv libres ou une note moyenne d'au moins 4 pour un cinquième certificat et 1 uv libre;
 - c) une note d'au moins 4 pour les TP;
 - d) une note d'au moins 4 pour le rapport de recherche.
3. Les modalités d'évaluation des TP et du rapport de recherche sont communiquées aux étudiants au début de chaque année.
4. En cas d'échec, l'étudiant peut ne pas se représenter aux uv pour lesquelles il a obtenu une note d'au moins 4.
5. Un troisième échec à l'examen de la licence est définitif et entraîne l'élimination de l'étudiant de la Section.

**REGLEMENT INTERNE CONCERNANT LES STAGES
AU PREMIER CYCLE**

Article 1

1. La Section de psychologie de la FPSE nomme une commission "stages", permanente et paritaire, comportant les responsables de ces stages.
2. Cette commission a les fonctions suivantes :
 - mettre sur pied l'organisation permettant aux étudiants de trouver des places de stages;
 - évaluer les projets de stages, les admettre ou les refuser en fonction de leur durée et de leur lieu.
3. La mise en place, la structure et le fonctionnement de cette commission sont conformes aux dispositions prévues par le règlement d'organisation de la Section de psychologie.

Article 2

L'étudiant qui se propose de faire un stage doit :

- choisir une place de stage;
- proposer un professeur sous la responsabilité duquel il effectuera son stage;
- soumettre son projet à la commission définie à l'article 1 ci-dessus.

Article 3

Le professeur sous la responsabilité duquel un étudiant effectue un stage :

- aide l'étudiant, par des moyens appropriés, à créer un lien entre la théorie et la pratique;
- évalue, en collaboration avec le maître de stage, le rapport de stage élaboré par l'étudiant.

Article 4

Un stage est validé comme une uv si les trois conditions suivantes sont remplies :

- la commission a accepté le projet;
- l'étudiant fournit une attestation selon laquelle le stage effectué équivaut à environ un mois de travail à temps plein dans une institution;
- le rapport de stage élaboré par l'étudiant est accepté.

**REGLEMENT INTERNE CONCERNANT LES TRAVAUX
PRATIQUES ET LES RECHERCHES AUX PREMIER ET
DEUXIÈME CYCLES EN SECTION DE PSYCHOLOGIE**

Article 1

1. Le délai d'inscription aux travaux pratiques et aux recherches est fixé à trois semaines après le début des cours.
2. Une liste des domaines dans lesquels peuvent s'effectuer les travaux pratiques et les recherches est mise à disposition des étudiants dès le début de l'année académique.

Article 2

1. Les travaux pratiques durent 2 semestres. Ils comprennent en règle générale 3 heures hebdomadaires.
2. La recherche du premier cycle dure 2 semestres. Elle comporte un rapport qui doit être remis au plus tard au cours du semestre suivant.
3. La recherche du deuxième cycle dure 3 semestres. Elle comporte un rapport qui doit être remis avant l'inscription aux examens de licence.

Article 3

1. Une recherche fait l'objet d'un accord écrit entre l'étudiant et l'enseignant concerné; cet accord fixe, dès le début de la recherche :
 - un horaire de travail;
 - la durée maximale de l'expérimentation;
 - les objectifs théoriques;
 - la nature du rapport final.
2. Avec l'accord de l'enseignant, un étudiant peut effectuer une recherche autonome.

REGLEMENT DU DOCTORAT EN PSYCHOLOGIE

Le règlement d'études concernant le doctorat en psychologie est à disposition auprès de la Conseillère aux études.

IV. LISTE DES ENSEIGNEMENTS

IV.1. Nouveau Règlement

Premier cycle

PREMIERE ANNEE : liste des cours pour les groupes A, B et C

Groupe A : Psychologie I
3 uv à choisir parmi les enseignements de

- A1 Psychologie générale J.D. de Lannoy
A2 Psychologie expérimentale M. Flückiger,
T. Ohlmann
A3 Psychologie sociale (H 4h.) G. Mugny
A4 Psychologie de la socio-affectivité K.R. Scherer

Groupe B : Psychologie du développement I
3 uv à choisir parmi les enseignements de

- B1 Psychologie de l'enfant et de J. Vonèche
l'adolescent
B2 Psychologie génétique J. Montangéro
B3 Psychologie du langage M. Hupet
B4 Psychologie de la sensorimotricité A. Bullinger,
R. Millan

Groupe C : Instruments et méthodes I
3 uv à choisir parmi les enseignements de

- C1 Physiologie du système nerveux M. Mühlenthaler et
J.J. Dreifuss
C2 Logique J. Gasser
C3 Statistique I * P. Viviani
C4 Méthodologie en psychologie Ch. Gilliéron

DEUXIEME ANNEE : Liste des cours pour les groupes A, B et C

Groupe A : Psychologie II
3 uv à choix parmi les enseignements de

- A5 Ethologie (étude synchronique, phylo-et
ontogénétique du comportement animal) A. Etienne
A6 Psychologie différentielle A. de Ribaupierre
A7 Psychopathologie D. Stern
A8 Psychologie cognitive R. Bruyer

Groupe B : Psychologie du développement II
3 uv à choix parmi les enseignements de

- B5 Psychologie de l'éducation A. Munari
B6 Développement mental et ses
troubles E. Schmid-Kitsikis
B7 Le développement et les appren-
tissages moteurs C.A. Hauert
B8 Développement cognitif P. Mounoud

Groupe C : Instruments et méthodes II
3 uv à choix parmi les enseignements de

- C5 Statistique II * P. Viviani
C6 Mathématique G. Henriques
C7 Méthodes multivariées et
traitement informatique * D. Joye
C8 Méthodes d'observation
du jeune enfant * Ch. Robert-Tissot

UNITES DE VALEUR A CHOIX DU PREMIER CYCLE (1ère et 2ème années)

- UV2 Bases neuro-biologiques des comportements J. Richard
UV3 Introduction à l'informatique
en sciences humaines P. Mendelsohn

* cours portant sur les méthodes quantitatives et qualitati-
ves d'analyse de données.

* cours portant sur les méthodes quantitatives et qualitati-
ves d'analyse de données

Ces UV peuvent également être choisies parmi les enseignements des groupes A, B et C non choisis par l'étudiant. L'une d'entre elles peut être prise dans les enseignements du premier cycle de la section des sciences de l'éducation et les enseignements de toutes les facultés de l'Université de Genève.

Une UV prise en dehors de la section doit nécessairement comporter par année 2 heures hebdomadaires d'enseignement, séminaires y compris, et une évaluation.

TRAVAUX PRATIQUES (2ème année)

- TP1 Psychologie génétique
TP2 Psychologie expérimentale
TP3 Méthodologie
TP4 Psychologie sociale
TP5 Psychologie différentielle

M. Bovet
M. Flückiger
Ch. Gilliéron
E. Reith
G. Mugny
A. de Ribaupierre

Certificat A2 - Psycholinguistique

Introduction aux théories et méthodes en psycholinguistique génétique. Analyses linguistiques et psychologiques des données obtenues en observation et expérimentation. Discussion des théories actuelles différentes, notamment en ce qui concerne les liens entre la connaissance spécifiquement langagière et le développement socio-cognitif.

- A2a Modèles linguistiques et modèles psychologiques
A2b Langage et raisonnement
A2c Les processus d'acquisition du langage
TP de Psycholinguistique

M. Fayol
I. Berthoud
E. Veneziano
I. Berthoud

Deuxième Cycle

DOMAINE A - PSYCHOLOGIE DU DEVELOPPEMENT

Certificat A1 - Psychologie et épistémologie génétiques

Le thème commun est celui des processus et structures de la connaissance en développement. Ce thème est traité à trois niveaux différents :
- sous l'angle de la théorie psychogénétique de Piaget,
- sous l'angle de la théorie épistémologique que des travaux de Piaget visaient à valider,
- du point de vue des situations expérimentales à la base de la théorie génétique.

- A1a Modèles explicatifs piagétiens J. Montangéro
A1b Epistémologie génétique II B. Matalon
A1c Signification des épreuves opératoires D. Voelin
TP de psychologie génétique : examen opératoire D. Voelin

Certificat A3 - Psychologie de l'éducation

Ce certificat se propose de montrer aux futurs psychologues de quelle manière une entreprise éducative, ainsi que le travail même du psychologue en son sein, sont dépendants du rapport que les divers acteurs impliqués ont élaboré et entretiennent avec le savoir et la culture.

- A3a La dimension institutionnelle en psychologie de l'éducation A. Munari
A3b Approche psychologique du changement en éducation : normes et valeurs dans l'institution D. Fabbri-Munari
A3c Analyse psychologique des formes de codification du savoir A. Sinclair
TP de Psychologie de l'éducation A. Sinclair

Certificat B1 - Psychologie sociale

Le but principal de ce certificat est de familiariser les étudiant(es) avec l'étude des fonctionnements cognitifs dans leur contexte social. Les domaines particulièrement étudiés sont :

- la genèse des opérations cognitives dans diverses situations d'interactions sociales;
- les changements d'opinions et d'attitudes dans des situations d'influence ou de persuasion;
- les représentations sociales dans des dynamiques identitaires et intergroupes.

B1a Relations intergroupes

W. Doise,
F. Lorenzi-Cioldi
G. Mugny

B1b Processus d'influence sociale

B1c Psychologie sociale des fonctionnements cognitifs

TP de psychologie sociale

W. Doise
F. Lorenzi-Cioldi**Certificat B2 - Psychobiologie**

Ce certificat vise à un approfondissement de la formation des étudiants dans le domaine de l'étude des contraintes biologiques et cognitives imposées aux systèmes perceptifs et moteurs. Une attention particulière sera portée aux aspects développementaux, normaux et pathologiques.

B2a Psychogenèse des perceptions de l'environnement

M. Flückiger
P. Mounoud
A. Bullinger
C.A. Hauert

B2b Développement cognitif et moteur

B2c La sensorimotricité

TP de psychobiologie

Certificat C1 - Psychologie clinique

Ce certificat rassemble des enseignements traitant de trois aspects du domaine de la psychologie clinique :

- la psychopathologie du fonctionnement mental de l'enfant et de l'adulte à travers les maladies somatiques, les psychoses, les névroses, les prépsychoses, les états limites;
- l'investigation psychologique des sujets adultes à travers les démarches piagétienne et psychométriques;
- les méthodes psychothérapeutiques duelles, familiales, mère-enfant, selon les orientations : psychanalytique, systémique, de la psychologie du soi, cognitive, comportementale.

Les travaux pratiques permettent une mise en pratique de l'investigation psychologique de l'enfant et de l'adulte.

C1a Introduction aux pratiques psychothérapeutiques

D. Stern

C1b Clinique du fonctionnement mental

E. Schmid-Kitsikis

C1c Théorie et méthodologie de l'investigation psychologique en clinique adulte

H. Kilcher

TP de psychologie clinique

H. Kilcher

Certificat C2 - Psychologie du comportement et ses applications

Ces enseignements mettent l'accent sur le rôle central du comportement comme objet d'étude de la psychologie scientifique et démontrent l'utilité de cette approche pour l'activité professionnelle du psychologue. Spécifiquement, le certificat tend à :

- un approfondissement de certains concepts et méthodes fondamentales de la psychologie générale;
- la comparaison du "normal" et du "pathologique" du point de vue du diagnostic et de l'intervention;
- l'étude du rôle de l'interaction et de la communication dans toute forme de comportement social;
- l'évaluation critique des possibilités d'application professionnelle des approches présentées.

- C2a Emotion et communication : recherches récentes et applications
 C2b Questions approfondies de psychologie générale : modèles animaux du comportement humain
 C2c Stress : analyse, intervention, maîtrise
 TP d'observation et d'analyse du comportement dans le contexte de la psychologie appliquée

K.R. Scherer
 J.D. de Lannoy
 M. Perrez
 U. Hess,
 K.R. Scherer

Les uv libres peuvent être choisies également parmi les enseignements faisant partie des certificats non choisis par l'étudiant.

Deux d'entre elles peuvent être choisies dans des cours de premier cycle de la section de psychologie n'ayant pas donné lieu à évaluation au premier cycle.

Trois d'entre elles peuvent être choisies parmi les enseignements du deuxième cycle de la section des Sciences de l'éducation ou dans d'autres facultés suisses ou étrangères. Une uv prise en dehors de la section de psychologie doit nécessairement comporter, par année, 2 heures hebdomadaires d'enseignement, séminaire y compris, et une évaluation.

UNITES DE VALEUR LIBRES DU DEUXIEME CYCLE

UV1	Ethologie cognitive	A. Etienne
UV2	Théorie psychanalytique générale	N. Nicolaïdis
UV3	Dynamique de groupe	T. Vergopoulos
UV4	Techniques projectives I	F. Rossel
UV5	Techniques projectives II	F. Rossel
UV6	Troubles du langage chez l'enfant	M. Maquard
UV7	Méthodes d'investigation en psychologie sociale	F. Lorenzi-Cioldi
UV8	Théorie et pratique de l'approche bio-psychosociale des troubles psychiques et/ou émotionnels	D.C. Samitca, F. Ladame
UV9	Approche gestaltiste en thérapie relationnelle	C. Mathyer
UV10	Psychologie et psychopathologie de l'âge avancé	J. Richard
UV13	Questions approfondies en psychologie de l'enfant et de l'adolescent	J. Vonèche
UV14	Neuropsychologie clinique	G. Assal
UV15	Neuropsychologie et pratique de l'aphasiologie	J. Richard
UV16	Neurophysiologie	M. Mühlenthaler
UV17	Etude des mécanismes de progrès cognitifs à travers des situations d'apprentissage	M. Bovet
UV18	Méthodologie II	Ch. Gilliéron
UV20	Approche différentielle du développement cognitif	A. de Ribaupierre
UV21*	Réalisation de logiciels interactifs	P. Mendelsohn, P. Dunand

* Sous réserve de l'approbation du Conseil de section

IV.2. ANCIEN REGLEMENT

Premier et Deuxième cycles

Les listes peuvent être consultées
auprès de la
Conseillère aux études
Mme Marie-Paule MICHELS
Bureau 305

IV.3. ENSEIGNEMENTS POST-LICENCE

Liste des séminaires de spécialisation

Séminaire de psychobiologie du développement

- Première séance :
lundi 28 oct. 91, 17h15,
salle 159, Uni-Dufour
- Horaire : lundi de 17h15 à 18h30, tous les 15 jours (dès le 4 novembre 91)

A. Bullinger,
P. Mounoud,
P. Viviani,
M. Flückiger,
C. A. Hauert

Séminaire de psychologie sociale

- Première séance :
jeudi 31 oct. 91, 10h30
2, rue du Lièvre, 6e étage, salle 624
- Horaire : jeudi de 10h à 12h, tous les 15 jours

F. Lorenzi-Cioldi
W. Doise,
G. Mugny,

Séminaire sur les modèles cognitifs

- Première séance : jeudi 31 oct. 91,
16h15, salle 364, Uni-Dufour
- Horaire : à fixer

A. Etienne,
Ch. Gilliéron,
J. Montangéro,
M. Bovet

Séminaire de psycholinguistique

- Première séance : sera annoncée par affiche
- Horaire : à fixer

M. Fayol,
M. Hupet,

E. Veneziano,
et coll.

Séminaire de psychologie générale et développementale

- Première séance : mardi 29 oct. 91, 18h15,
salle B110, Uni-Bastions
- Horaire : tous les mardis, de 18h à 20h

J.D. de Lannoy,
J. Vonèche

Problématiques actuelles en psychologie de l'éducation

A. Munari,
D. Fabbri-Munari,
et invités

- S'informer en octobre auprès de Mme C. Stiernet (336) pour s'inscrire et connaître la date, l'heure et le lieu de la première séance.
- Horaire : à convenir

Psychologie de la mémoire

A. de Ribaupierre,
A. Flammer,
W. Perrig,
F. Stoll

- Première séance : vendredi 25 oct. 91, 16h.15, lieu à fixer
- Horaire : à fixer

Approches expérimentales dans l'étude de l'affect : quelques questions et aspects fondamentaux et cliniques *

- Première séance : sera annoncée par affichage
- Horaire : à fixer

Clinique de l'activité psychique : le narcissisme *

E. Schmid-Kitsikis,
H. Kilcher

- Première séance : vendredi 25 oct. 91 lieu à fixer
- Horaire : vendredi 18h.-20h.

V. CATALOGUE DES COURS

G. ASSAL

UV14 - Neuropsychologie clinique (2ème cycle)

Les grands syndromes d'atteinte cérébrale (aphasie, apraxie, agnosie, amnésie, etc.) sont présentés dans la perspective des données récentes de la neuropsychologie clinique et expérimentale. L'accent sera également porté sur les aspects psychiatriques qu'entraînent de telles lésions, c'est-à-dire que les modifications de la conscience, de l'humeur et de la personnalité seront abordées telles qu'on les rencontre lors de lésions frontales ou d'atteintes hémisphériques droites, etc.

I. BERTHOUD

A2b - Langage et raisonnement

Examen des relations entre langage et pensée : positions théoriques de Whorf, Vygotsky et Piaget. Caractérisation de "langage" et de "raisonnement". Présentation de quelques constructions langagières considérées comme privilégiées pour l'étude des relations langage-raisonnement : phrases conditionnelles, négation, énoncés contenant des quantificateurs. Recherches sur l'acquisition de ces constructions chez l'enfant, méthodologie et interprétations.

I. BERTHOUD et Coll.

Travaux pratiques de psycholinguistique (2ème cycle)

But : initier les étudiants aux différentes méthodes expérimentales en psycholinguistique, en particulier à la méthode clinique utilisée en psycholinguistique génétique. Deux thèmes généraux seront abordés, chez des enfants de différents âges :

1. connaissance de la langue : compréhension et production de différentes constructions linguistiques;
2. réflexion métalinguistique : conceptualisation de différents aspects du langage et de la communication langagière.

Formulation de problèmes théoriques, planification de situations expérimentales, récolte et analyse des données, élaboration d'un rapport feront l'objet des différentes phases du déroulement des travaux pratiques.

* Sous réserve de l'approbation du Conseil de section

M. BOVET

UV17 - Etude des mécanismes de progrès cognitifs à travers des situations d'apprentissage (2ème cycle)

Recherches :

- a) Historique des recherches d'apprentissage piagétien effectuées à Genève.
- b) Présentation de controverses entre divers auteurs d'études portant sur l'apprentissage des notions piagétienne.

Applications :

Utilisation d'apprentissages opératoires en recherches interculturelles et en psychopathologie.

TP1 - Travaux pratiques de psychologie génétique (1er cycle)

Introduction théorique à plusieurs problèmes opératoires de niveau concret et initiation à l'usage de la méthode clinique liée à la psychologie génétique.

Les travaux pratiques se divisent en deux périodes :

- a) interrogations d'enfants avec des épreuves opératoires;
- b) travail de recherche portant sur une variante d'une épreuve étudiée.

R. BRUYER

A8 - Psychologie cognitive

Le cours de Psychologie cognitive illustrera ce puissant courant de pensée contemporain qui, en réaction contre la vague comportementaliste (behavioriste) antérieure, soutient que la "boîte noire" qui se trouve "entre" le stimulus et la réponse peut être "ouverte" par des manipulations expérimentales appropriées ou l'observation de pathologies spécifiques, et que les opérations qui s'y déroulent peuvent être disséquées de sorte qu'il en résulte un gain dans notre connaissance des mécanismes qui sous-tendent la mémoire, la perception, l'attention, la résolution de problèmes, le langage etc. Le document de référence pour ce cours est Cognitive Psychology par Eysenck & Keane, 1990, London: Lawrence Erlbaum (il en existe une version paperback).

A. BULLINGER, R. MILLAN

B4 - Psychologie de la sensorimotricité

Diverses approches de la sensorimotricité sont analysées dans une perspective développementale. L'accent principal est porté sur les mécanismes d'élaboration des systèmes sensoriels de l'homme.

Les problèmes généraux posés par les déficits sensorimoteurs sont abordés.

A. BULLINGER

B2c - La sensorimotricité : aspects instrumentaux et suppléances

Une partie de l'année est consacrée à un approfondissement de la normalité du fonctionnement de divers systèmes sensorimoteurs. Cette approche permet de situer les problèmes théoriques et expérimentaux posés par les suppléances proposées à l'enfant porteur de déficit.

L'examen clinique de ces enfants est abordé en fin d'année.

W. DOISE

B1c - Psychologie sociale des fonctionnements cognitifs

Ce cours comprend trois parties. La première aborde l'étude expérimentale du développement social de l'intelligence dans le courant de la psychologie sociale génétique. La deuxième partie concerne les théories et les recherches sur la dimension sociale de la rationalisation des comportements. La troisième partie s'intéresse aux approches théoriques et méthodologiques des représentations sociales.

W. DOISE, F. LORENZI-CIOLDI

Bla - Relations intergroupes

Etudes expérimentales de la discrimination entre groupes et de l'identité sociale. L'identité sexuelle et le modèle de l'androgynie psychologique. Nouvelles recherches sur les asymétries dans les dynamiques d'identité.

A. ETIENNE

A5 - Etude synchronique, phylo- et ontogénétique du comportement animal

Dans la première partie du cours, les concepts éthologiques de base sont exposés par rapport aux aspects : a) moteurs, b) perceptifs et c) motivationnels du comportement. Une deuxième partie concerne : a) la détermination de certaines composantes du comportement par le système génétique, b) l'évolution phylogénétique des comportements héréditaires (éléments de sociobiologie), c) l'ontogenèse des composantes motrices, perceptives et motivationnelles du comportement à partir de leurs bases génétiques et sous l'influence de l'interaction de l'individu avec son milieu. Une troisième partie introduit à l'étude comparée de l'organisation sociale en fonction de la position taxinomique et de l'écologie des espèces concernées.

UV1 - Ethologie cognitive (2ème cycle)

Le cours aborde de manière comparative les aspects cognitifs du comportement dans le domaine physique et social. Des exemples détaillés de l'organisation cognitive propre à certaines espèces sont donnés à plusieurs niveaux zoologiques en tenant compte des conditions écologiques et sociales dans lesquelles les espèces concernées vivent et ont évolué.

D. FABBRI-MUNARI

A3b - Approche psychologique du changement en éducation : normes et valeurs dans l'institution

Bon nombre de problèmes rencontrés dans les divers contextes où se déroule la relation éducative, tout particulièrement lorsque celle-ci se veut innovative, concernent en fait les attitudes et les stratégies que les individus développent face aux systèmes de normes, valeurs, règles et coutumes constitutives de l'institution. Le but de cet enseignement est de fournir les éléments théoriques nécessaires pour l'analyse de tels comportements.

M. FAYOL

A2a - Modèles linguistiques et modèles psychologiques

Tendances nouvelles en linguistique et leur importance quant aux théories de l'acquisition et du fonctionnement.

Semestre d'été : recherches récentes, méthodologie.

M. FLUCKIGER, T. OHLMANN

A2 - Psychologie expérimentale

Histoire de la psychologie et théories des perceptions : passage de l'observation à l'expérience et notion de variable.

Repères historiques pour la compréhension de la démarche expérimentale. Les méthodes quantitatives et l'instrumentation. De la vérification d'une hypothèse à l'explication. Paradigmes d'élaboration d'une théorie scientifique en psychologie générale. L'étude des constances perceptives chez l'adulte et dans le développement de l'enfant.

B2a - Psychogénèse des perceptions de l'environnement

Après une revue théorique et critique des travaux classiques décrivant la genèse de conduites élémentaires d'interaction

immédiate avec le milieu, on envisagera le fonctionnement perceptif d'un point de vue intermodalitaire. Les principaux chapitres abordés dans cette perspective concernent la perception du mouvement et du temps. Cette approche aboutira à l'étude des systèmes d'attribution de significations et des mécanismes impliqués dans la perception de l'environnement naturel.

TP2 - Travaux pratiques de psychologie expérimentale (1er cycle)

Introduction à l'expérimentation :

Semestre d'hiver : démonstrations complètes d'expériences-type. Exercices dans le domaine de l'apprentissage, la mémoire, le transfert, les associations verbales, la psychophysique et la formation de concepts. Etude des perceptions et sujets libres, à fixer avec les assistants.

Semestre d'été : expérimentations sur des thèmes libres choisis par les étudiants ou à l'aide des divers logiciels d'enseignement programmé de laboratoire. L'assistance sur les ordinateurs mis à disposition concerne une vingtaine d'expériences en psychologie expérimentale et cognitive avec support didactique informatisé. Il est aussi possible d'utiliser des techniques proposées : tachistoscopie, mouvements oculaires, électromyographie, introspection dirigée, détection de signaux, estimations de durées, couleurs, adaptation sensorimotrice, tests de dépendance du champ, équilibre postural, locomotion, vection, etc.

J. GASSER

C2 - Logique

Il s'agit d'un cours d'introduction; aucune formation particulière n'est requise.

1. La logique en tant que tentative d'expliquer les principes du raisonnement correct : notions de déduction et de preuve, conséquence logique et vérité logique, principes logiques tels que le tiers-exclu et la non-contradiction, méthodes déductives.
2. La logique en tant que langage exprimant des structures :
 - 2.1. La logique des propositions inanalysées : calcul des valeurs de vérité, implication vérifonctionnelle, relations d'ordre et relations d'équivalence, déduction naturelle.
 - 2.2. La logique des prédictats: propositions catégoriques, diagrammes de Venn, déduction naturelle.

Le cours est suivi d'une heure d'exercices.

Ch. GILLIERON
C4 - Méthodologie en psychologie

En introduisant à la démarche de la recherche empirique, le cours vise à fournir à l'étudiant des critères pour estimer la validité des résultats publiés, et pour choisir les procédures les plus adéquates lorsqu'il entreprend ses propres recherches.

Cette introduction porte essentiellement sur les méthodes expérimentales et en aborde les chapitres principaux : rôle des hypothèses, variables, échelles de mesure, techniques et plans d'expérimentation, récolte des données, traitement des résultats, validation statistique.

UV18 - Méthodologie II : Observation et études de cas (2ème cycle)

Alors que les méthodes quantitatives visent à inférer des types à partir de données obtenues sur un groupe, la méthodologie qualitative tend plutôt à partir de la comparaison de cas individuels pour obtenir des descriptions elles aussi considérées comme typiques. Les problèmes classiques de validation (planification, échantillonnage, analyse des données) peuvent ainsi être abordés de manière contrastée. Le cours consiste d'une part en une introduction aux études de cas, dans une perspective idiothétique aussi bien que nomothétique; d'autre part, l'accent sera mis sur l'élaboration des modèles (tests de diagnostic, de prédiction, de simulation).

Ch. GILLIERON, E. REITH
TP3 - Travaux pratiques de méthodologie (1er cycle)

Comment présenter une recherche de manière suffisamment explicite et complète pour permettre au lecteur de comprendre la démarche effectuée ? Les TP veulent d'abord initier l'étudiant à la rédaction d'un rapport de recherche. Mais, par ailleurs, ce que l'on dit d'une recherche ne reflète qu'imparfaitement les processus effectifs. Le chercheur applique des techniques au service d'une idée ou d'une théorie, le choix de ses instruments est lui-même dicté par des a priori. Les exercices proposés veulent rendre l'étudiant sensible à l'importance de l'aspect subjectif de la recherche. Thèmes abordés : l'introspection, l'observation, la présentation des données, le hasard.

C.A. HAUERT
B7 - Le développement et les apprentissages moteurs

Ce cours examine les déterminants physiques, biologiques et psychologiques du développement et des apprentissages moteurs chez le sujet humain. Des repères théoriques de base sont présentés relatifs aux concepts généraux de développement et d'apprentissage, ainsi qu'aux théories du mouvement.

C.A. HAUERT
Travaux pratiques de psychobiologie (2ème cycle)

Repères théoriques, expérimentaux et cliniques pour servir à l'approche des fonctions perceptives et motrices chez l'enfant et l'adulte.

G. HENRIQUES
C6 - Mathématique

Mathématique et psychologie. Structures mathématiques et modélisation de la connaissance. Opérations et relations. Méthode axiomatique et techniques de formalisation. Classifications, treillis de classes, structure abstraite de treillis. Opérations et relations dans les treillis. Structures algébriques et structures d'ordre. Ensembles et correspondances. Engendrement opératoire et traitement axiomatique des ensembles. Exhaustivité et unicité des correspondances. Images d'ensembles par correspondances. Suites et familles. Reconstruction ensembliste de quelques structures élémentaires. Introduction à l'arithmétique récursive. Le cours est suivi d'une heure d'exercices.

U.HESS, K.R. SCHERER et coll.
Travaux pratiques d'observation et d'analyse du comportement dans le contexte de la psychologie appliquée (2ème cycle)

Cet enseignement aura pour objet l'application directe des différents modèles théoriques et approches méthodologiques présentés lors des divers cours et séminaires du certificat. L'étudiant, futur professionnel de la psychologie, pourra, ainsi, se forger de véritables outils de travail par confrontation aux situations concrètes de recherche et d'intervention qui lui seront offertes.

M. HUPET
B3 - Psychologie du langage (4h. tous les 15 jours)

Nature et structure du langage humain. Comparaison avec d'autres systèmes de communication. Perception et identification des sons appartenant au langage. Phonologie et phonétique. Production des sons du langage. Acoustique. Compréhension d'énoncés. Structure de surface et construction syntaxique. Production d'énoncés. Passage de représentations mentales aux représentations langagières. Relation entre langage et pensée. L'acquisition du langage. Descriptions, analyses et théories.

D. JOYE

C7 - Méthodes multivariées et traitement informatique

Il est proposé, dans ce cours, une introduction aux diverses méthodes d'analyse applicables en psychologie empirique. Le point de vue empirique impliquant une récolte des données et un traitement statistique de celles-ci, une partie du cours sera donc consacrée à cet aspect de la démarche scientifique. Le traitement de données sera abordé au moyen de l'étude de diverses techniques appropriées de la statistique multivariée (corrélations, corrélations partielles, analyse de régression, analyse factorielle, corrélations canoniques et analyse discriminante).

L'objectif du cours est de permettre aux étudiants de lire des articles de psychologie empirique et d'émettre un jugement critique sur les procédures de recherche employées et les résultats obtenus par les auteurs. De plus, il vise à introduire les étudiants à l'utilisation de l'ordinateur et au maniement de logiciels statistiques intégrés (en particulier SPSS).

H. KILCHER

C1c - Théorie et méthodologie de l'investigation psychologique en clinique adulte

Analyse de la démarche de l'investigation psychologique en clinique adulte, réalisée à partir de l'application d'épreuves piagétienne et psychométriques. Discussion à partir de travaux en psychopathologie adulte des particularités du fonctionnement psychologique dans différentes pathologies.

Travaux pratiques de psychologie clinique (2ème cycle)

Introduction à l'investigation clinique au moyen des épreuves "piagétienne" et "psychométriques".

J.D. de LANNOY

A1 - Psychologie générale

Objectif :

Caractériser l'approche expérimentale en psychologie montrant le lien entre théorie et méthode dans l'étude des conduites.

Contenu du cours :

Etude expérimentale de grandes phases de la conduite, comme perception, apprentissage, communication, émotion, motivation. Discussion, dans une perspective historique, des grandes conceptions théoriques en psychologie.

J.D. de LANNOY

C2b - Questions approfondies de psychologie générale : modèles animaux du comportement humain

Ce cours a pour objet une confrontation de deux types de modèles animaux du comportement humain, normal et pathologique. Le premier inclut les modèles auxquels se réfèrent la plupart des théories de l'apprentissage et leurs applications en thérapie du comportement. Le second porte sur les modèles issus de l'étude éthologique du comportement animal. Un certain nombre de comportements normaux et pathologiques sont choisis comme paradigmes de cette confrontation.

F. LORENZI-CIOLDI

Travaux pratiques en psychologie sociale (2ème cycle)

Travaux pratiques de psychologie sociale portant sur diverses techniques d'investigation abordées dans les différents enseignements du certificat de psychologie sociale.

UV7 - Méthodes d'investigation en psychologie sociale (2ème cycle)

Le cours présentera une revue des principales méthodes d'investigation utilisées en psychologie sociale, en particulier dans l'étude des représentations sociales. La signification des résultats obtenus dans ces domaines est analysée en fonction des techniques d'investigation utilisées en particulier dans l'approche expérimentale.

M. MAQUARD

UV6 - Troubles du langage chez l'enfant (2ème cycle)

Discussion de notions de normal et de pathologique en la matière : références utilisées pour la définition des capacités langagières.

Descriptions critiques des catégories utilisées en clinique langagière de l'enfant.

B. MATALON

A1b - Epistémologie génétique

Une des idées directrices de Piaget a été que certains problèmes habituellement considérés comme relevant de la réflexion philosophique peuvent être abordés de façon

empirique. Evidemment, il pensait avant tout à l'épistéologie, l'"épistémologie génétique" étant pour lui l'étude, avant tout psychologique, de l'accroissement des connaissances. La réflexion se fondera sur une présentation des recherches empiriques (psychologiques, sociologiques, historiques) sur le développement de la science et le fonctionnement des communautés scientifiques, en ayant en vue leur apport possible, et évidemment les limites de celui-ci, à la résolution, ou à la transformation de problèmes épistémologiques.

C. MATHYER

UV9 - Approche gestaltiste en thérapie relationnelle (2ème cycle)

Historique et développement des thérapies relationnelles, leur place actuelle. Bases théoriques et méthodologiques de la Gestalt-psychologie et de la Gestalt-thérapie. L'épistéologie de la Gestalt. Notions cliniques et démarches thérapeutiques. Liens entre les diverses branches des psychothérapies humanistes et relationnelles : compléments par l'Analyse Transactionnelle et les apports corporels. Développement de la dynamique des besoins, du concept de contact, les facteurs figure-fond, la conception de la névrose et l'analyse des mécanismes de défense ou d'évitement, la courbe retrait-contact. Cas thérapeutiques tirés de thérapies gestaltistes, individuelles ou groupales.

P. MENDELSOHN

UV3 - Introduction à l'informatique en sciences humaines (1er cycle)

L'uv proposée doit permettre aux étudiants n'ayant pas reçu de formation systématique en informatique d'aborder cet outil dans une perspective conciliant, autant qu'il est possible de le faire, une approche "généraliste" et une approche "utilisateur". L'objectif est d'amener l'étudiant à savoir s'orienter, à explorer les capacités d'un nouveau système et à choisir l'environnement qui correspond le mieux à ses besoins relativement aux applications qu'il souhaite réaliser dans son domaine de compétence.

La formation contient plusieurs thèmes dont les contenus peuvent se recouper : organisation de l'univers informatique, notions sur la communication homme-machine, découverte d'un environnement de travail, programmation élémentaire, présentation des différentes familles d'environnements informatiques.

P. MENDELSOHN, P. DUNAND

UV21 - Réalisation de logiciels interactifs (2ème cycle)

La distinction entre utilisateurs et programmeurs de systèmes informatiques tend à devenir de moins en moins évidente. Il convient maintenant de distinguer entre 1) les utilisateurs simples 2) les utilisateurs de générateurs d'applications et 3) les programmeurs-analystes. La seconde catégorie d'utilisateurs - auxquels cette formation s'adresse - concerne ceux qui réalisent des applications, à partir d'un langage de commandes et de structures de données de haut niveau (fenêtres, boutons, bases de données relationnelles). Ces applications sont, en général, destinées à être utilisées par d'autres - pour l'enseignement (didacticiels) comme pour la recherche (expériences automatisées) -.

Le contenu de cet enseignement recoupe quatre thèmes :

- connaissance de l'ordinateur et des réseaux universitaires (approfondissement des systèmes Msdos, Macintosh, Novell);
- interfaces, principes et ergonomie de la communication homme-machine (fenêtres, boutons, menus, notion d'hyper-texte);
- bases de la programmation (syntaxe et structure de données d'un langage : POP11 ou Lisp ou Object Logo);
- création d'un programme à partir d'un scénario évolutif illustrant les principales techniques de représentation des connaissances (reconnaissance d'objets, algorithmes de recherche, règles et systèmes de production, réseaux sémantiques et logiques).

J. MONTANGERO

B2 - Psychologie génétique

Pour répondre à la question fondamentale de la psychologie génétique ("Comment les connaissances peuvent-elles devenir plus rigoureuses ou plus objectives ?"), le cours donne un aperçu du développement cognitif, de la naissance à l'adolescence.

L'objectif étant de constituer une introduction à la théorie de J. Piaget, les principaux concepts explicatifs de cet auteur sont présentés et illustrés. On s'efforce surtout de dégager la conception piagétienne de la nature (opératoire) de l'intelligence et du développement (constructivisme).

Les séminaires sont consacrés à la discussion de passages choisis de textes de Piaget.

A1a - Les modèles explicatifs piagétiens

Ce cours vise à présenter de manière approfondie et critique les concepts fondamentaux de la théorie piagétienne et à donner une vue synthétique de l'œuvre de Piaget. La perspective utilisée consiste à montrer la nature et les raisons de l'évolution des concepts explicatifs et des problèmes étudiés.

1. Les modèles explicatifs successivement élaborés, au cours des quatre grandes périodes de l'élaboration de l'oeuvre de Piaget.
2. Exemples d'évolution de concepts explicatifs, des années 1920 jusque vers 1980.
3. Critiques des travaux piagétiens.
4. Conclusions :
 - a) Une des raisons de la productivité incessante de Piaget : le dépassement des oppositions.
 - b) Peut-on définir le "noyau" de la théorie piagétienne, conçue comme un "programme de recherche" ?

P. MOUNOUD
B8 - Développement cognitif

Le développement cognitif sera étudié au travers des principales théories sur les mécanismes de développement. Les rôles de différents facteurs (maturation, interactions sociales, expérience motrice, etc.) seront discutés. Etude de la genèse de quelques invariants, de la construction des objets singuliers et collectifs, de la construction de l'espace, de la résolution de problème, etc., aussi bien chez le bébé que chez l'enfant.

B2b - Développement cognitif et moteur

Les relations entre "savoirs" et "savoir-faire" seront étudiées à partir de travaux portant sur le développement d'habiletés cognitives et motrices chez l'enfant. Diverses problématiques seront abordées chez le bébé et le jeune enfant (0-3 ans) : préhension et coordinations bimanuelles, permanence de l'objet, résolution de problèmes, etc., ainsi que chez l'enfant plus âgé (4-12 ans) : sériation, classification et catégorisation, construction d'instruments, soulèvement de poids, graphomotricité, etc. Plusieurs perspectives théoriques (neuro-biologiques et cognitives) seront discutées.

G. MUGNY
A3 - Psychologie sociale (H 4 h.)

Introduction à la psychologie sociale expérimentale. Les relations entre groupes. L'influence sociale. Fonctionnement interindividuels et fonctionnements socio-cognitifs. Introduction au développement socio-cognitif.

G. MUGNY
B1b - Processus d'influence sociale

Modèles théoriques de l'influence sociale. Etudes expérimentales du phénomène de la conversion. Processus de régulation sociale et activités sociocognitives de validation dans les phénomènes d'influence minoritaire. Applications de diverses théories de l'influence sociale.

TP4 - Travaux pratiques de psychologie sociale (1er cycle)

Introduction à l'expérimentation psychosociologique. Concepts fondamentaux. La mise en situation expérimentale. Principaux paradigmes en psychologie sociale expérimentale. Pratique de l'expérimentation dans un domaine de recherche en psychologie sociale.

M. MÜHLETHALER
UV16 - Neurophysiologie (2ème cycle)

Ce cours a pour but d'approfondir certains chapitres déjà abordés lors du premier cycle. Dans un premier temps, on traitera du contrôle moteur. Après quelques rappels sur la physiologie musculaire, les réflexes et l'intégration au niveau spinal, on élaborera progressivement jusqu'à la programmation motrice et au mouvement volontaire. Suite à la description du système oculomoteur et du contrôle postural, on introduira une perspective plus générale d'intégration sensorimotrice. On discutera par ailleurs de travaux expérimentaux et théoriques concernant la plasticité dans les systèmes moteurs ainsi que de modèles tentant d'expliquer l'ensemble de la motricité. Dans une deuxième période, et en fonction du temps disponible, on pourra envisager de traiter d'autres chapitres pour lesquels les étudiants manifesteraient un intérêt particulier.

M. MÜHLETHALER, J.J. DREIFUSS
C1 - Physiologie du système nerveux

Ce cours a pour objectif d'introduire à la physiologie du système nerveux. Trois chapitres seront plus spécifiquement traités :

1. La cellule nerveuse. La plus petite unité fonctionnelle du système nerveux, le neurone, sera décrit dans ses aspects essentiels : morphologie neuronale. Potentiel de membrane, potentiels d'action et potentiels synaptiques. Mécanismes de la neurotransmission.

2. Vision. En traitant le processus visuel depuis l'oeil jusqu'au cerveau, ce chapitre servira d'illustration aux principes fondamentaux de la physiologie sensorielle. Seront notamment considérés : la notion de récepteur rétinien, de voies afférentes et de traitement de l'information au niveau cortical.

3. Motricité. Ce chapitre permettra de donner une vue d'ensemble des mécanismes présidant à la mise en jeu de la musculature squelettique : physiologie musculaire. Moelle épinière et réflexes spinaux. Posture et oculomotricité. Mouvements volontaires et leur programmation.

A. MUNARI

B6 - Psychologie de l'éducation

En se référant aux récents développements des différents courants de la psychologie et de l'épistémologie, on propose quelques réflexions sur les pratiques éducatives, scolaires et extra-scolaires, en vue de cerner les caractéristiques de la genèse du rapport que l'individu développe et entretient avec le savoir, et plus généralement avec la culture. Une attention particulière est réservée à la mise en évidence des processus psychologiques impliqués dans les diverses formes de communication de la culture, ainsi qu'à l'impact de ces dernières dans la relation éducative.

A3a - La dimension institutionnelle en psychologie de l'éducation

Le psychologue ou le pédagogue exerce sa profession le plus souvent au sein d'une institution où il peut être appelé à intervenir en tant que conseiller, animateur, chercheur ou "expert" dans une institution éducative. De telles pratiques, effectuées le plus souvent en équipe, ne peuvent faire l'économie d'une réflexion méthodologique approfondie, portant sur le processus même de leur déroulement et sur leurs implications institutionnelles, sous peine de manquer les objectifs qu'elles se proposent d'atteindre. Le but de cet enseignement est de fournir les éléments nécessaires à une telle réflexion.

N. NICOLAIDIS

UV2 - Théorie psychanalytique générale (2ème cycle)

La représentation de l'appareil psychique.
(année 1991-1992 : métapsychologie freudienne)

M. PERREZ

C2c - Stress : analyse, intervention, maîtrise

L'objectif de cet enseignement est de présenter les résultats de la recherche actuelle sur le stress. Seront traités : 1) stress et risque de maladie (par exemple comportement Type A); 2) la maladie comme stresseur (en particulier les maladies chroniques); 3) stratégies de maîtrise du stress qui peuvent protéger contre l'impact du stress. Seront également traités les outils de diagnostic permettant l'analyse des réactions au stress (construction et validation de questionnaires, auto-observations informatisées, etc.). Finalement, des méthodes d'intervention visant une modification du comportement de stress seront discutées.

A. de RIBAUPIERRE

A6 - Psychologie différentielle

Développement de la psychologie différentielle : bref historique, fondements théoriques, place de la psychologie différentielle dans la psychologie actuelle en tant que méthode et en tant que domaine.

Problèmes posés par la mesure des différences inter-individuelles. Etude des dimensions psychologiques, concepts de fidélité, d'homogénéité et de validité. Construction des tests et questionnaires : introduction à l'étude des caractéristiques psychométriques des tests.

Groupement a posteriori des individus et organisation des conduites : approches factorielles de l'intelligence, de la personnalité; styles cognitifs.

Groupement a priori des individus (sexe, race, culture, milieu socio-économique). Problème de l'origine des différences inter-individuelles, analyses génétiques du comportement.

UV20 - Approche différentielle du développement cognitif (2ème cycle)

Ce cours vise à comparer, tant du point de vue théorique que méthodologique, différents modèles du développement cognitif, et à discuter de leurs implications pour l'évaluation du niveau cognitif chez l'enfant. On passera en particulier en revue les méthodes d'évaluation :

- 1) du niveau général à l'aide d'épreuves psychométriques (traditionnelles, type QI, et récentes) et à l'aide d'épreuves piagétienne. En ce qui concerne le modèle piagétien, un accent important sera accordé aux recherches ayant pris pour objet d'étude la variabilité inter- et intra-individuelle;
- 2) des styles cognitifs;
- 3) de la mémoire de travail et de son rôle dans le fonctionnement cognitif.

TP5 - Travaux pratiques de psychologie différentielle (1er cycle)

But : initier les étudiants au monde des tests. Les étudiants administreront des tests couramment utilisés dans la pratique psychologique soit à eux-mêmes au sein des TP, soit à des tiers, les résultats étant ensuite analysés d'un point de vue théorique et appliquée.

Differentes catégories de tests seront abordées, dans des domaines aussi divers que le "verbal", le "spatial", "les batteries factorielles ou globales", "la personnalité", etc. Les étudiants seront sensibilisés aux problèmes de choix des tests par rapport à l'âge, au niveau socio-économique du consultant, au temps et aux étalonnages à disposition du psychologue en fonction de demandes spécifiques (par ex. dans des situations de sélection ou d'orientation scolaire et professionnelle).

Au semestre d'été, selon l'intérêt des étudiants, une courte recherche portant sur la construction d'un test sera également entreprise.

J. RICHARD

UV2 - Bases neuro-biologiques des comportements (1er cycle)

Cet enseignement a d'abord pour objectif de fournir, sur l'anatomie et la physiologie du système nerveux central, les informations nécessaires à une meilleure compréhension des comportements.

Il se propose ensuite, à partir d'exemples, tels que ceux de l'orientation spatiale, la mémoire, l'affectivité, l'agressivité, etc., dans lesquels le cognitif et le conatif sont impliqués à des degrés divers, d'indiquer comment connaître, recueillir, intégrer et utiliser les données neurobiologiques indispensables à une approche des conduites qui tiennent compte des facteurs lésionnels, fonctionnels et environnementaux, qui interviennent dans la façon d'être, de percevoir et de s'adapter de l'individu.

UV10 - Psychologie et psychopathologie de l'âge avancé (2ème cycle)

Cet enseignement a d'abord pour but de décrire et d'analyser la modification, l'apparition et l'évolution, dans la deuxième partie de l'existence, de comportements de l'adulte qui s'insèrent dans les limites imposées au système nerveux et aux fonctions par les facteurs génétiques d'une part, et par les facteurs sociaux déterminés par l'environnement d'autre part.

Il prévoit de montrer comment la psychologie de l'âge avancé s'inscrit dans une science plus générale du changement dans le temps et en est arrivée à élaborer une méthode propre qui, basée sur les faits de sénescence, permet d'envisager différemment les problèmes comportementaux observés à d'autres âges de la vie.

Il comporte également la description et l'illustration des aspects les plus habituels de la psychopathologie du patient âgé.

J. RICHARD

UV15 - Neuropsychologie et pratique de l'aphasiologie (2ème cycle)

Cet enseignement comprend trois parties :

a) Introduction générale à la neuropsychologie. Méthodes d'examen et vocabulaire neuropsychologique. Cette approche se fait sous forme de présentations télévisées commentées de patients.

b) Etude des principaux problèmes cliniques concernant la mémoire, le langage, les praxies, les gnosies et de divers syndromes corticaux (frontal, temporal, pariétal, etc.) à partir de présentations cliniques complétées d'exposés théoriques.

c) Confrontation aux situations les plus importantes rencontrées dans la pratique de l'aphasiologie. Les étudiants sont amenés à suivre la démarche qui va d'un diagnostic positif de l'aphasie à la prise en soins logopédiques.

Ch. ROBERT-TISSOT

C8 - Méthodes d'observation du jeune enfant

Cet enseignement a pour objectif d'introduire l'étudiant aux méthodes d'observation en psychologie. Les aspects abordés concernent d'abord le processus et la démarche d'observation, ensuite la production et le traitement des observables. Les exemples, classiques ou plus récents, qui illustrent les aspects traités, se rapportent principalement au développement et aux interactions sociales de l'enfant. L'enseignement comprend des exercices sur documents écrits ou vidéo ainsi que la discussion d'articles. Le cours vise à montrer qu'une démarche identique s'applique à la recherche et à la clinique.

F. ROSSEL

UV4 - Techniques projectives I (2ème cycle)

Introduction générale aux tests de personnalité : les tests analytiques (questionnaires), les tests projectifs : méthodes constructives (ex. le village), constitutives (ex. Rorschach), interprétatives (ex. TAT, DPI).

Initiation au Rorschach selon la méthode "classique" inspirée de la théorie de la Forme (cotation). Auteurs de référence : E. Bohm, D. Anzieu, N. Rausch de Traubenberg, J. Exner.

L'enseignement théorique sera documenté par des exemples particulièrement illustratifs, choisis également en raison de leur opposabilité. Exemples : débilité simple/psychose infantile, syndrome psycho-organique/absence de syndrome psycho-organique; psychose/non psychose.

Introduction théorique au TAT (Thematic Aperception Test de Murray); analyse du discours sur la base de critères perceptifs, logiques et syntaxiques (organisation des données temporelles, formulations se rapportant à la réciprocité, etc.). Ces bases élémentaires seront enseignées à l'aide de protocoles paradigmatisques et de ce fait même non-exhaustifs.

UV5 - Techniques Projectives II (2ème cycle)

Etude approfondie d'une série de cas investigués à l'aide du Rorschach et du TAT; dépouillement "classique" et interprétation psychanalytique suivant en cela les travaux de R. Schafer, V. Shentoub, S. Blatt, P. Lerner.

Premier trimestre : différentes organisations psychotiques. Deuxième trimestre : différentes organisations d'état-limite. Troisième trimestre : organisations névrotico-normales.

La classification retenue est essentiellement celle de J. Bergeret enrichie des apports de O. Kernberg, Kohut, etc...

D.C. SAMITCA, F. LADAME

UV8 - Théorie et pratique de l'approche bio-psychosociale des troubles psychiques et/ou émotionnels (2ème cycle)

Le modèle interactif bio-psychosocial (paradigme Engelien) et les troubles psychiques/émotionnels des adultes et des adolescents. La vulnérabilité individuelle, le stress et le réseau de soutien social (affectif), leur interaction dans le cadre du modèle BPSI. Les situations à risque. La famille : évolution, éléments de dynamique. Cycle de vie et de famille. L'importance et les particularités du contexte socio-culturel contemporain. Le champ et les modalités de l'action préventive et curative de la psychologie clinique. L'entretien évaluatif. Situations de crise. La pathologie transitionnelle. Mort et deuil. Les dépressions. Le suicide. Violences et victimologie. Élément de psycho-oncologie. Troubles des conduites alimentaires. Toxicomanies. Troubles de la personnalité.

K.R. SCHERER

A4 - Psychologie de la socio-affectivité

Le cours étudie le processus de l'émotion à la lumière de ses différentes composantes, dans une perspective essentiellement fonctionnaliste. Sont analysés : les théories des émotions, anciennes et actuelles; les réactions neurovégétatives et somatiques; les processus de différenciation des émotions; les aspects d'expression et de communication des émotions; les relations que les émotions entretiennent avec les motivations et l'action; le vécu subjectif de l'émotion; l'ontogenèse des émotions; les troubles du fonctionnement émotionnel.

C2a - Emotion et communication : recherches récentes et applications

Cet enseignement met l'accent sur l'étude critique des modèles récents des émotions et des troubles affectifs. Après le rappel et l'approfondissement des bases de la psychologie de la socio-affectivité, seront discutées des recherches expérimentales et appliquées qui ont été effectuées récemment dans ce domaine. Le séminaire s'intéresse tout particulièrement à la communication des états affectifs; par conséquent, des ateliers intensifs traiteront les méthodes de la micro-analyse du comportement expressif (par ex. codage de l'expression faciale et analyse de la voix). Des exemples pratiques illustreront l'application de ces méthodes dans le cadre de la clinique, des entreprises et organisations, et des médias.

E. SCHMID-KITSIKIS

B6 - Développement mental et ses troubles

Développement mental précoce et processus de mentalisation. Perspectives génétique et psychopathologique du développement affectivo-cognitif.

C1b - Clinique du fonctionnement mental

Psychopathologie du fonctionnement mental de l'enfant et de l'adulte :

- maladies psychosomatiques
- dysfonctionnements relationnels (psychoses, états limites, pré-psychoses...)
- dysfonctionnements de la pensée (organisations obsessionnelles, retards et inhibitions intellectuels, dysharmonies du développement mental).

Phénoménologie, perspectives psychodynamiques. Investigations et psychothérapies.

A. SINCLAIR

A3c - Analyse psychologique des formes de codification du savoir

La manière avec laquelle un certain savoir est codifié, notamment en vue de sa communication, peut induire des modifications profondes dans le processus même de sa structuration. Les systèmes d'écriture, de notation mathématique, de représentation graphique jouent un rôle central dans toute entreprise éducative, notamment avec la diffusion de l'informatique. Le but de cet enseignement est de donner les éléments de base pour une meilleure compréhension des mécanismes psychologiques impliqués dans de telles pratiques.

Travaux pratiques de psychologie de l'éducation (2ème cycle)

Les travaux pratiques de psychologie de l'éducation accompagnent les enseignements du certificat A3. Ils portent sur l'analyse d'une entreprise éducative concrète, choisie par l'étudiant en accord avec les enseignants du certificat, et se proposent de fournir au futur psychologue les instruments méthodologiques et conceptuels indispensables à l'appréciation des conditions et des conséquences de son intervention en milieu éducatif.

D. STERN

A7 - Psychopathologie

Les systèmes de classification diagnostique qui sont le plus fréquemment utilisés seront tout d'abord présentés, puis expliqués dans chacune de leurs conceptions théoriques.

Un accent particulier sera mis sur les systèmes phénoménologiques (spécifiquement le DSM III) et sur les systèmes psychodynamiques. Les maladies mentales seront abordées selon trois points de vue :

1. critères diagnostiques;
2. étiologie;
3. développement.

C1a - Introduction aux pratiques psychothérapeutiques

L'objectif de ce cours est de présenter les techniques de thérapie utilisées par diverses approches ainsi que les théories sous-jacentes à ces techniques. Seront incluses les thérapies qui se centrent sur a) les individus; b) les familles; c) les relations mère-bébé.

Le cours comprendra la présentation d'un certain nombre d'approches thérapeutiques : psychanalyse, psychologie du Soi, thérapie de soutien, thérapie cognitiviste, thérapie comportementale, thérapie systémique.

E. VENEZIANO

A2c - Les processus d'acquisition du langage

Description de l'acquisition du langage pendant les trois premières années. Période pré-langagièr : prédispositions neurobiologiques, perception et production des sons du langage, développement cognitif et communicatif. Période des énoncés à un mot et des énoncés à deux et plusieurs mots : forme, signification et fonctions communicatives. Le développement des connaissances conversationnelles. Recherches récentes portant sur ces périodes : méthodes et théories interprétatives des processus d'acquisition.

T. VERGOPOULO

UV3 - Dynamique de groupe (2ème cycle)

Etant donné qu'il ne s'agit pas d'un enseignement classique de transmission de connaissances par le discours de l'enseignant aux enseignés, mais d'un "groupe expérimentiel" où la parole est le moyen essentiel de communication, le contenu n'est pas prévu, anticipé ou programmé puisqu'il s'agit d'associations libres des participants. A partir des interactions effectuées dans le groupe, l'animatrice désignée met en évidence les mécanismes internes et inhérents au groupe, ainsi que tous les mouvements progressifs ou régressifs qui apparaissent dans la dynamique sous-jacente de chaque séance.

Progressivement, tous les participants sensibilisés à cette expérience assument, d'après leur degré d'implication personnelle dans le groupe, le rôle de comprendre et d'expliquer le comportement groupal ainsi que leur vécu personnel dans un groupe. Il s'agit d'un cours-séminaire avec travaux pratiques.

P. VIVIANI

C3 - Statistique I

Statistique descriptive. Echelles de mesure. Variables univariées et bivariées. Distributions et paramètres descriptifs, mesures de tendance et de dispersion. Mesures de corrélation pour les variables nominales (Chi-carré), ordinaires (Kendall, Pearson) et quantitatives (coefficient de corrélation, analyse de la régression). Méthodes d'ajustement polynomial. Analyse des séries temporelles.

C5 - Statistique II

Eléments de théorie de la probabilité : variables aléatoires, fonctions de distribution. Notion d'échantillonnage.

Statistique des échantillons. Statistique inférentielle univariée. Analyse de la variance à un et deux facteurs. Eléments d'analyse multivariée : régression multiple. Intervalles de confiance pour les estimateurs statistiques.

D. VOELIN-LIAMBEY

A1c - Signification des épreuves opératoires

L'examen opératoire est une investigation des conduites cognitives du sujet considérées dans leur évolution.

La signification des épreuves opératoires (instruments d'un tel examen) sera discutée dans le cadre théorique et expérimental des recherches originales de l'école piagétienne à partir desquelles elles ont été tirées.

Un certain nombre d'épreuves parmi celles qui sont utilisées le plus couramment seront présentées; seront analysés certains aspects théoriques et techniques de ces épreuves et des conduites qu'elles permettent de mettre en évidence. Par exemple : questions liées au passage des expériences de la psychologie génétique à des techniques d'examen; liens, au cours du développement, entre les différentes structurations du réel ("domaines cognitifs" et épreuves); interprétation de protocoles à partir de l'analyse qualitative des "patterns" de réponses; etc.

Travaux pratiques de psychologie génétique : examen opératoire (2ème cycle)

Objectif : familiarisation (pratique dans les écoles) avec les aspects techniques et théoriques des épreuves opératoires : méthodes d'interrogation, prise de protocole, analyse et interprétation des protocoles, mise en relation des conduites observées dans une même épreuve et à travers plusieurs épreuves différentes, synthèse sur le raisonnement d'un enfant interrogé.

Au semestre d'été les TP peuvent - selon l'intérêt des étudiants - se poursuivre par un approfondissement de thèmes concernant soit les épreuves elles-mêmes, soit des aspects particuliers du raisonnement des sujets.

J. VONECHE

B1 - Psychologie de l'enfant et de l'adolescent

Les rôles de Freud, Watson et Piaget dans la formation des concepts fondamentaux de la psychologie de l'enfant et de l'adolescent.

UV13 - Questions approfondies de psychologie de l'enfant et de l'adolescent (2ème cycle)

Thème de cette année : l'adolescence existe-t-elle ?

Enseignements post-licence

X A. BULLINGER, P. MOUNOUD, P. VIVIANI, M.A. FLÜCKIGER, C.-A. HAUERT

Séminaire de psychobiologie du développement

Présentation et discussion de recherches en cours ou de problématiques actuelles de la psychobiologie du développement.

W. DOISE, G. MUGNY, F. LORENZI-CIOLDI
Séminaire de psychologie sociale

Recherches actuelles en psychologie sociale expérimentale. Exposés et travaux des membres et d'invités sur les progrès récents de l'étude des relations intergroupes, des liens entre interaction sociale et fonctionnement cognitif, des processus d'influence sociale et des représentations sociales.

X A. ETIENNE, Ch. GILLIERON, J. MONTANGERO, M. BOVET
Séminaire sur les modèles cognitifs

(Egalement ouvert, à titre de série de conférences, aux étudiants intéressés des 1er et 2ème cycles).

Exposé des travaux et des recherches récents - ou en cours - par des chercheurs et théoriciens invités, ainsi que par des membres de la faculté, sur le thème suivant :

- les développements actuels en psychologie cognitive et génétique et en éthologie cognitive.

Les conférences seront toujours suivies de discussions avec les participants au séminaire.

M. FAYOL, M. HUPET, E. VENEZIANO et coll.
Séminaire de psycholinguistique

Discussion de recherches récentes en psycholinguistique et présentation des tendances théoriques nouvelles. Comparaison des théories linguistiques formelles et fonctionnalistes, ainsi que des hypothèses psycholinguistiques qui peuvent en être dérivées. Présentation de nouvelles recherches des collaborateurs de la Section et leur insertion dans un cadre théorique.

Questions d'actualité dans l'étude du développement. Approches psychologiques et éthologiques de processus généraux du développement.

A. MUNARI, D. FABBRI-MUNARI et invités

Problématiques actuelles en psychologie de l'éducation

Présentation et discussion des apports théoriques et méthodologiques des divers courants de recherche s'intéressant à la relation que l'homme entretient avec les différents domaines et formes du savoir.

A. de RIBAUPIERRE, A. FLAMMER, W. PERRIG, F. STOLL

Psychologie de la mémoire

Ce séminaire s'inscrit dans le cadre d'un cours de 3ème cycle de la Coordination Romande en psychologie, et s'adresse principalement aux étudiants prévoyant de conduire un travail de recherche sur la mémoire. Il porte sur les approches expérimentales et développementales de différents aspects de la mémoire, tels que mémoire de travail, mémoire épisodique, mémoire implicite, neuro-psychologie de la mémoire. L'enseignement en 1992 se fera de façon regroupée, à raison de 3-4 sessions de 2 jours et d'1 ou 2 semaines de cours (probablement hors des semaines universitaires de cours).

K.R. SCHERER, D. STERN et coll.

Approches expérimentales dans l'étude de l'affect : quelques questions et aspects fondamentaux et cliniques

Présentation de recherches récentes sur l'affectivité, le stress et les troubles émotionnels. Seront discutés des paradigmes expérimentaux, des méthodes d'analyses et des approches cliniques concernant les phénomènes de la socio-affectivité et de la communication interpersonnelle. Sont prévus des interventions de conférenciers invités et de collaborateurs de la Section. L'accent sera mis sur les travaux de recherche en cours.

E. SCHMID-KITSIKIS, H. KILCHER

Clinique de l'activité psychique : le narcissisme

Approche théorique et clinique de l'activité psychique. Conférences présentées par des praticiens et des chercheurs invités à propos d'un thème choisi annuellement. Séminaires de synthèse.

VI. ANNEXES

MODALITES D'APPLICATION DES ARTICLES 9 ET 16 DE L'ANCIEN REGLEMENT D'ETUDES

1. Les évaluations portant sur les enseignements du 2ème cycle peuvent se répartir entre les sessions de juillet et d'octobre.
2. L'étudiant doit s'inscrire aux examens au moins 5 semaines avant le début de la session, pendant la période indiquée par le secrétariat des étudiants.
3. Lors de l'inscription aux examens, l'étudiant doit déterminer :
 - a) s'il entend remplacer un certificat par 3 uv du domaine en question (triplet), et
 - b) le cas échéant, quelles sont les 3 uv (triplet) qui remplacent le certificat.
Ce choix ne pourra pas être modifié par la suite.
4. L'étudiant doit s'inscrire aux 3 uv d'un même domaine (certificat ou triplet) la même année d'études (= scission sur 2 ans exclue).
5. En ce qui concerne le contrôle des connaissances, il est précisé qu'en cas d'échec définitif à la moyenne d'un certificat ou d'un triplet d'uv qui remplace un certificat, les uv ayant été réussies ne peuvent être comptabilisées dans le groupe des uv libres, ni composées avec d'autres uv pour former un nouveau triplet. Elles figureront toutefois comme uv supplémentaires sur le procès-verbal de licence.

En cas d'échec définitif à un certificat ou à un triplet, il est cependant possible, en vue de l'obtention de la licence, de choisir un triplet entièrement nouveau ou un autre certificat, en restant dans les deux cas à l'intérieur du même domaine.
6. Les examens des uv libres peuvent être scindés sur 2 ou 3 ans.
7. En ce qui concerne le contrôle des connaissances, il est précisé qu'en cas d'échec définitif à la moyenne des 4 uv libres, les uv réussies ne peuvent pas être utilisées. Elles figureront toutefois comme uv supplémentaires sur le procès-verbal de licence.

En cas d'échec définitif, il est cependant possible, en vue de l'obtention de la licence, de choisir 4 nouvelles UV libres.

8. La recherche de deuxième cycle dure 3 semestres.

**DIRECTIVES CONCERNANT LES TRAVAUX DE DIPLÔME
DE SPECIALISATION EN PSYCHOLOGIE**

1. Les thèmes des travaux de diplôme (recherche empirique ou expérimentale) portent sur le domaine de la psychologie.
2. L'étudiant rédigera un projet détaillé du travail qu'il soumettra (préalablement à la recherche) à un enseignant habilité par le règlement à diriger des travaux de diplôme.
C'est sur la base de ce projet que l'enseignant acceptera ou non la direction du travail.
3. La rédaction du mémoire de diplôme de spécialisation comporte les parties suivantes : introduction, méthode, présentation des résultats, discussion et conclusion, bibliographie. En outre, l'auteur joint un résumé de son travail (une à trois pages).
4. L'introduction présente la littérature scientifique existant dans le domaine, précise la position du problème et les variables en jeu, spécifie les hypothèses et justifie la méthode employée.
5. La partie consacrée à la méthode doit permettre à un autre chercheur de reproduire la même expérience. Elle indique en particulier les conditions de récolte des données (effectuée par l'étudiant) et décrit la population étudiée.
6. Les résultats sont présentés de manière claire et précise, permettant de vérifier les hypothèses. Les données brutes figurent en annexe d'un exemplaire du mémoire.

7. La discussion et la conclusion examinent la validité des résultats en référence aux hypothèses. Cette partie traite aussi des conséquences théoriques et éventuellement pratiques du travail et de son originalité. Elle suggère les prolongements éventuels de la recherche.
8. Les références bibliographiques fournissent une revue satisfaisante des publications importantes et des contributions récentes dans le domaine.
9. Trois exemplaires du mémoire de diplôme de spécialisation en psychologie sont remis à l'enseignant qui a dirigé le travail. En outre, un quatrième exemplaire est déposé au secrétariat des étudiants avant la soutenance du mémoire. Après l'obtention du diplôme, cet exemplaire est enregistré à la bibliothèque de la FPSE et mis à disposition des usagers.

N.B. : il est suggéré aux candidats de se référer à un manuel de publication, tel que le Manuel de l'American Psychological Association, par exemple.